



Année 2025



Bulletin communal





Le Mot du Maire p. 1

Vie communale

Vœux de la municipalité.....	p. 02
La Sainte Barbe	p. 03
Coupure d'eau	p. 04
Coupure fibre	p. 04
Soirée des nouveaux habitants	p. 05
CCAS : repas des aînés	p. 06

CCAS : Sortie en baie de Saint Malo	p. 07
Spectacle contes en Scène salle «Le Tilleul»	p. 08
Concours «Les objets anciens».....	p. 09
Salon du réemploi	p. 10
Ecole Notre Dame - Ecole Sainte Anne	p. 11-12
Garderie périscolaire	p. 12

Informations municipales

Les élus et agents communaux.....	p. 13-14
Embellissement et environnement	p. 15 -16
Accompagner les collectivités bretonnes.....	p.17
Journée d'étude «Villes et Villages fleuris»	p. 17
Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.....	p. 18
Voirie, chemins d'exploitation, travaux.....	p. 19-21
Urbanisme - Pluviométrie	p. 22
Commission finances et appel d'offres.....	p. 23
Centre Communal d'Action Social.....	p. 24

Tarifs communaux 2026	p. 25
Subventions aux associations	p. 26
Etat civil 2025	p. 27
Projet de parc éolien du Moulin de Coëlo	p. 28
Parc éolien «Mare du Cornet»	p. 29
Sécurité routière	p. 29-31
Elections municipales de mars 2026.....	p. 32
Chiffres du recensement	p. 32
Les informations de CMC	p. 33-37

2025 : Album souvenir p. 38 à 46

Vie associative

APEL du RPI Billio-Guéhenno	p. 53
Dans Tous Les Sens.....	p. 54
Comité des fêtes.....	p. 55
La chorale du Pays de Saint-Jean	p. 55
Football Club Billiotais	p. 56-57
Société de chasse.....	p. 58
Le Palet Billiotais	p. 58

Démarches administratives

Délivrance d'un passeport	p. 47
La nouvelle carte d'identité.....	p. 48
Informations pratiques	p. 49-52

Au pays de Saint-Jean

ADMR.....	p. 62
SOLIHA.....	p. 62
AMPER des métiers qui changent des vies	p. 63
FAVEC	p. 63

Petit bolide Billiotais	p. 59
L'équipe de la ville	p. 60
Les pistons percés	p. 60
Anciens combattants	p. 61

Souvenir Français	p. 64-65
Association Don du sang	p. 66
La Claie sans frontières	p. 67
Cercle celtique Tal Ouz Tal	p. 68

"Nous remercions chaleureusement la commission information et communication ainsi que le personnel du secrétariat qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin"



Chères billiotaises, chers billiotais.

Comme chaque année, c'est avec plaisir que je vous adresse au nom du conseil municipal ce bulletin communal, qui je le sais est très apprécié par chacun d'entre vous.

Je remercie vivement la commission communication pour l'énorme travail fourni.

En parcourant ce bulletin, vous allez constater que nos associations comme à leur habitude ont largement contribué à la vie locale, je les en remercie vivement.

En ce qui concerne nos investissements, ils sont détaillés et parmi ceux-ci, le gros chantier de la restauration de notre église Notre-Dame. A cette occasion, je remercie les associations qui ont fait un don. Cela prouve encore leur attachement à notre patrimoine. Bien sûr, merci à l'ensemble des donateurs qui ont fait ou qui feront un versement à la fondation du patrimoine.

Pour les projets éoliens, celui de la mare aux Cornets devrait se concrétiser en 2026. En ce qui concerne Coëllo, le projet est toujours en phase d'étude.

Comme vous le savez, nous sommes entrés en période électorale, donc je ne vous parlerai pas des projets, comme le veut la loi.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal pour leur engagement que ce soit en réunion de conseil ou dans les différentes commissions communales ou intercommunales. Je remercie également le personnel communal et en particulier Mme Caroline Vila, responsable communale et Mme Jennifer Dubrulle, assistante d'accueil. Elles sont d'une aide indispensable pour nous les élus et également pour l'ensemble de la population car nous pouvons compter sur leur professionnalisme.

Comme je l'ai déjà annoncé dans la presse, je ne serai pas candidat à ma succession aux élections de mars 2026. En effet, après 43 ans au service de la commune, j'ai décidé, permettez-moi l'expression : "De rendre mon tablier". Durant ces années, j'ai apprécié de travailler aux côtés des élus. Je pense qu'il est temps de passer la main même si comme vous pouvez l'imaginer c'est avec un certain pincement au cœur.

Maintenant je vous laisse à votre lecture et je vous présente en mon nom et en celui de l'ensemble des conseillers municipaux, du personnel communal et des membres du CCAS, nos meilleurs vœux de bonheur, réussite, et surtout une très bonne santé pour cette nouvelle année.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Bien à vous,

Jean-Luc Grandin

Vœux de la municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux, en présence de l'équipe municipale, de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, ainsi que des représentants d'entreprises locales, des présidents d'associations, et de mesdames et messieurs les représentants des communes de CMC, s'est déroulée dimanche 12 janvier dans la convivialité habituelle que l'on connaît.

C'est Isabelle Bréhélin, première adjointe, qui a débuté en prenant la parole pour remercier l'assemblée d'avoir accepté l'invitation, tout en présentant les vœux du Conseil municipal à l'attention de M. Le Maire.



Le moment a été l'occasion de faire le point sur les projets effectués sur l'année 2024 et ceux prévus pour l'année 2025 avec notamment notre gros chantier de l'Église.

Lors de cette cérémonie, les Billiotais «médaillés du travail», à savoir Marie-Paule Caro (médaillon d'or, Celvia Bignan), Cécile Le Glaunec (médaillon de vermeil, Celvia St Jean Brévelay), Natacha Le Moine (médaillon d'argent, Celvia Sérent) et Aurélie Le Moine (médaillon du Mérite Agricole), ont reçu un panier garni en récompense.



La Sainte Barbe



Samedi 18 janvier 2025, le corps des sapeurs-pompiers de Plumelec dirigé par le lieutenant Stéphane Rohel, s'est déplacé à Billio, l'une des communes d'intervention, pour la traditionnelle Sainte-Barbe.

Le centre de secours intervient dans les communes de Plumelec, Cruguel, Billio, Lizio, Plaudren et Sérent.

Au cours de la cérémonie, quatre remises de grade de caporal-chef ont été décernées à Emmanuel Bily, Guillaume Le Bail, Annaëlle Ropert, Antoine Le Callonnec et une au grade de sergent-chef à Nicolas Hohet.

Au mois d'août 2024, trois sapeurs-pompiers Méléciens sont allés en renfort sur des feux de forêts, dans le sud de la France : Annaëlle Ropert, Damien Guillaume et Michel Renaud faisaient partie de l'expédition. Dans le domaine du sport, Antoine Le Callonnec continue en équipe de France de l'association de football des sapeurs-pompiers.

« Des départs et une recrue »

En 2024, le centre de secours a accueilli Camille Rémillard, la seule recrue de l'année.



Pendant cette même période, il y a eu des départs : Nathalie Bollier qui a cessé son activité de sapeur-pompier pour des raisons personnelles ; Myriam Le Gravier qui a souhaité prendre sa retraite après vingt ans de services ; Jonathan Hernandy et Yoan Le Palud ont pris une disponibilité pour des raisons personnelles.



Coupure d'eau

En janvier 2025, une partie des habitants de Billio a subi une coupure du réseau d'eau potable pendant plusieurs jours. En effet, une canalisation structurante sur la commune de Plumelec à Locmaria, en limite de Billio a été endommagée par les intempéries. Suite à de violents orages, un compteur électrique a été endommagé entraînant la rupture de la canalisation d'eau située à proximité.

La SAUR a rapidement entrepris des travaux de réparation, cependant elle a été confrontée à une problématique importante, au fur et à mesure des réparations la suite de la ca-

nalisation continuait de s'endommager. Les réparations ont donc été plus importantes que prévues. La départementale 165 a été fermée à la circulation pendant plusieurs semaines.

La SAUR et la municipalité ont commencé à entreprendre une distribution d'eau potable en attendant la remise en service de cette canalisation.

Suite à ces orages, de nombreux habitants ont également signalé avoir eu des dégâts chez eux notamment des box internet hors service.



Coupure fibre

La fibre est arrivée dans la commune au premier trimestre de l'année 2025.

Cependant, une cinquantaine d'administrés, ont vu leur connexion coupée en septembre.

Après de multiples appels aux différents opérateurs, la population a eu l'impression de se faire balader, car sans aucune explication plausible, le noir numérique a duré jusqu'au 31 décembre.

Il a fallu faire appel à la presse, aux responsables politiques ainsi qu'à Très Haut Débit Bretagne (THDB) lors d'un forum à Bignan.

Après avoir rencontré les responsables, les techniciens d'orange sont intervenus pendant deux jours consécutifs sur la départementale 165 au niveau du pont d'eau.

La panne serait dû à une coulée de boue qui aurait envahi la chambre des canalisations.

Les réparations ne sont que provisoires, la municipalité est en attente des futurs travaux définitifs.

La population sera prévenue, car il risque d'y avoir une nouvelle coupure afin de réaliser ces travaux.

Soirée des nouveaux arrivants

La soirée des nouveaux arrivants et nouveaux nés, s'est tenue le vendredi 7 mars à la salle du tilleul. Cette année, nous avons pu compter 10 nouveaux foyers au sein de la commune, 2 nouveaux bébés et une création d'entreprise. Les personnes présentes ont pu repartir avec une plante et les bébés avec un arbre fruitier.

Lors de cette soirée, les élus locaux ont eu l'occasion de se présenter et d'exposer les différentes commissions municipales. On a pu également évoquer le patrimoine de la commune, les itinéraires de randonnée et les nombreuses entreprises qui y exercent.

"Donner envie de s'investir dans la vie locale"

Les présidents des différentes associations ont également eu l'opportunité de faire connaître leurs organisations et les événements qu'ils planifient chaque année.

La soirée s'est conclue par un pot offert par la municipalité,



ce qui a permis de profiter d'un moment d'échanges très enrichissant.



CCAS : repas des aînés

Le CCAS est une structure engagée qui œuvre pour améliorer la qualité de vie des citoyens et favoriser la solidarité locale. Une de nos préoccupations majeures est de maintenir le lien social et de renforcer le sentiment d'appartenance.



Chaque année, nous invitons les personnes de 65 ans et plus à venir nous rejoindre en partageant un moment d'échange et de convivialité.

Cette année, c'est autour d'un déjeuner animé par Joël CHAMPALAUNE que 41 personnes se sont retrouvées, le dimanche 12 octobre, dans une ambiance festive et dansante.



L'équipe du « GWEN A DU » nous a restauré avec des mets appréciés de tous.

Les membres du CCAS ont tenu à saluer les nouveaux bénéficiaires présents lors de cette manifestation, Jean-Luc GRANDIN et Patrick ETIENNE, ainsi que nos doyens de la journée, Monique LE CALLONNEC (89 ans) et Sydney WOODFORD (84 ans).

Les personnes ne pouvant pas participer à cet événement pour des raisons de santé se sont vues remettre un panier garni et nos anciens hébergés en institution ont reçu un colis d'hygiène. Les membres du CCAS ont à cœur de leur rendre visite à cette occasion.



CCAS : Une sortie inoubliable en baie de Saint-Malo

Le CCAS de Billio couplé avec le CCAS de Guéhenno ont proposé aux habitants une excursion en baie de Saint-Malo, grâce à l'expertise du voyageur FERRON, pour une sortie placée sous le signe de la découverte et de l'évasion.

Dès l'arrivée, les 43 participants, dont 12 reliés à Billio, ont été happés par l'air marin et la vue incomparable sur les remparts.



La journée débute par la visite de l'hôtel Magon, inscrit aux Monuments Historiques, situé au cœur de la cité corsaire. Cet ancien hôtel particulier de négociant témoigne du riche passé commercial de Saint-Malo. À travers son architecture et ses salles, on découvre le mode de vie des armateurs malouins et l'importance de leurs activités dans le développement de la ville.

Ensuite, le déjeuner est servi au domaine des Mauriers. Le domaine constitue un espace idéal pour se retrouver, échanger et apprécier la diversité des paysages malouins.

Puis la journée se poursuit à bord du petit train, un moyen agréable et convivial de parcourir la ville. Confor-

tablement installés, les visiteurs longent la baie tout en écoutant les commentaires qui retracent l'histoire de Saint-Malo, de ses remparts et de son passé maritime.

Pour conclure cette visite, une mini-croisière en baie de Saint-Malo a permis d'immerger nos visiteurs dans une autre dimension de cette ville.

Cette sortie en baie de Saint-Malo est avant tout un moment de partage, de découverte et d'évasion. Cette journée mêlant nature, culture et détente laisse un souvenir marquant à chaque participant et donne envie aux membres des CCAS des deux communes de poursuivre leurs actions afin de proposer à nouveau des journées découvertes et immersives.



Spectacle contes en scène à la salle « Le Tilleul »

Depuis sa création, le festival s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du territoire. Une semaine dédiée aux familles et aux enfants. Chaque édition met en lumière la diversité des formes narratives, entre tradition orale et innovations scéniques. Cette année encore, le public a pu découvrir des créations originales et des rencontres inattendues, où l'imaginaire se déploie sous toutes ses formes.



Tradition oblige, Billio a accueilli cette année, le spectacle dédié aux tous petits, un spectacle doux et contemplatif à partager en famille.

« Le réveil de Pomone »

Bienvenue dans le jardin de Pomone ! Elle ne va pas tarder à se réveiller, alors prenez vite place dans l'herbe douce sous les fleurs géantes qui entourent le grand panier en osier qu'elle habite. Le soleil n'est pas encore levé, mais il y a déjà de la vie à observer dans ce monde merveilleux et démesuré. Ça y est, Pomone se réveille. Cette petite fée du printemps vous invite dans son jardin fantastique à venir découvrir fleurs musicales, oiseaux valseurs et insectes gourmands.



Trois représentations à guichets fermés... c'est une fois de plus une réussite pour les organisateurs. Petits et grands ont pu s'émerveiller devant les lumières, musiques et chansons de la compagnie.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!



Concours "Les objets anciens" C'est quoi ça ? Ça servait à quoi ?

C'est quoi ça ? A quoi ça servait ?

Cette année la Commission Communication a souhaiter renouveler le jeu « C'est quoi ça ? A quoi ça servait ?

Chaque mois, nos lecteurs ont ainsi découvert un objet ancien qu'il fallait identifier, via le P'tit Billiotais et facebook. L'intérêt premier étant de créer une interaction avec la commission et les habitants.

Jean-Yves et Anne-Marie TASTARD nous ont gentiment ouvert leur porte et présenté une multitude d'objets anciens, tous plus curieux les uns que les autres. Un vrai plaisir pour nos yeux et un plaisir partagé de voyager dans le temps. La commission communication a sélectionné 10 objets qui vous ont été présenté de février à novembre.

A l'issu de ce concours, nous avons accueillis les participants ayant retournés leur formulaire autour d'un goûter. Nous y avons redécouvert tous les objets en taille réelle et avons pu faire la lumière sur ceux qui étaient plus difficile à identifier. Ce moment de partage à fait émerger de vieux souvenirs et nous a permis d'échanger sur les générations et la modernisation.



Les participants ayant trouvés la quasi-totalité des objets ont reçu deux places de cinéma offert par la municipalité.



La Commission communication en quelques mots

Le P'tit Billiotais

Feuille mensuelle

Page facebook



Bulletin communal
annuel



Application d'informations et d'alertes



Prises de photos
tout au long
de l'année

Le site internet : en janvier 2026 un nouveau prestataire de maintenance a été sollicité il s'agit de la Sarl Quibcoding

Salon du réemploi

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Centre Morbihan Communauté a organisé son premier Salon de la Récup et du Réemploi.

C'est le dimanche 16 novembre, à la salle « Le Tilleul », qu'a eu lieu la manifestation. La commune s'étant positionnée la première pour organiser cette journée.

Au programme : ateliers pratiques sur le recyclage et le fait-main, zone de gratuité, exposants, ventes de biens de secondes mains, restauration, etc.

Quels sont les objectifs de ce premier salon ?

- Vous faire découvrir des initiatives locales autour du réemploi,
- Favoriser votre accès à l'achat de biens réemployés,



CIRCELEZ Y'À RIEN À JETER

DIM. 16 NOV. DE 9H À 18H - BILLIO SALLE DES FÊTES

SALON DE LA RÉCUP & DU RÉEMPLOI

AU PROGRAMME :
VENEZ CHINER, RÉPARER, CRÉER ET ÉCHANGER LIBREMENT LORS DU SALON DE LA RÉCUP ET DU RÉEMPLOI : UNE JOURNÉE FESTIVE POUR DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS... ET AUX IDÉES

ATELIERS GRATUITS :
Couture, réparation, faire soi-même, etc.

STANDS ET EXPOSANTS

ZONE DE LIBRE ÉCHANGE :
Déposez et reprenez gratuitement !

RESTAURATION SUR PLACE

Tél. : 02 97 60 43 42
Mail : rienajeter@cmc.bzh

BILLIO **CIRCELEZ Y'À RIEN À JETER** **Centre MORBIHAN COMMUNAUTÉ**

- Développer vos compétences dans les thématiques de la réutilisation avec des ateliers pratiques : couture, teinture, fabrication d'objets... etc.

« Le pari est gagné »

Quelques 300 personnes ont déambulées tout au long de la journée, ce qui montre l'intérêt du public pour le recyclage des objets.

Pas moins de 15 exposants ont répondu à l'invitation, tous professionnels ou structures engagées dans l'économie circulaire.

Le succès de cette première édition conforte les organisateurs, «ce n'est qu'un début, d'autres actions seront construites autour du réemploi».



Les parents d'élèves ont répondu présents à la demande de l'organisateur pour assurer la buvette.



Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

Année 2025-2026

Le RPI Billio-Guéhenno accueille, pour l'année 2025-2026, 51 élèves, de la maternelle au CM2, répartis dans les 3 classes de l'école.

Le thème d'année, « Les métiers », guidera de nombreux projets et découvertes au fil des mois. Les élèves auront notamment l'occasion de participer à des activités autour des professions présentes dans nos communes, afin de mieux comprendre le monde du travail et les savoir-faire locaux.

Un grand projet marquera également l'année : les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de neige à Superbagnères dans les Pyrénées, au mois de janvier. Une belle expérience alliant sport, vie collective et apprentissage.

L'équipe enseignante évolue également : Mme Marlène THÉBAUD et Mme Prune POUJOL DE MOLLIEUS, nouvelle cheffe d'établissement de l'école, ont rejoint l'équipe cette année. Mme Margaux LE BIHAN, arrivée en janvier dernier, assure pour sa part l'enseignement dans la classe des maternelles.

Une année riche en découvertes et en projets s'annonce pour les enfants du RPI Billio-Guéhenno !



Calendrier des manifestations de l'APEL

Septembre
12/09
Installation de Prune et Pot de rentrée
18h30 Ecole Ste Anne

Octobre
25/10
Boum d'Halloween
Salle du tilleul - Billio

Novembre
AG de l'APEL
Vente de chocolats de Noël

Décembre
12/12
Spectacle de Noël - Salle du Roiset - Guéhenno

Mars
28/03
Repas du RPI - Salle du Tilleul - Billio

Mai
Vente de saucissons d'Auvergne

Juin
20/06
Kermesse du RPI - Salle multisports - Guéhenno
21/06
Loto du RPI - Salle multisports - Guéhenno

Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

INSCRIPTIONS :

Pour toute demande d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026, veuillez contacter Prune POUJOL DE MOLLIENS, chef d'établissement du RPI Billio-Guéhenno au 02.97.42.32.56 ou par mail : eco56.stean.guehenno@e-c.bzh (Rappel : la scolarisation est obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans).

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Chef d'établissement : Prune POUJOL DE MOLLIENS

Maternelle (TPS / PS / MS / GS) : Margaux LE BIHAN avec Lydie BERTHO et Cindy OLIVEUX (ASEM)

CE1 / CE2 : Marlène THÉBAUD avec Christine DUBIEZ DA ROCHA (AESH)

CM1 / CM2 : Prune POUJOL DE MOLLIENS



Rejoignez-nous sur Facebook :
Ecoles du RPI Billio-Guehenno



Garderie périscolaire "L'Île aux Enfants"

PRATIQUE

Accueil chaleureux assuré par Mme OLIVEUX Cindy de 7h00 à 8h45 le matin / de 16h35 à 18h55 le soir.

Coût (2 forfaits possibles) * tarif pratiqué à la date d'impression
Forfait occasionnel : 1,20 €* / demie heure ou
Forfait mensuel : 32 €* / mois

Bureau : GUILLET Florence présidente,
MAUGUIN Nolwenn trésorière,
HUBERT Camille secrétaire,

Contact : ezannic.florence@orange.fr / 06.73.54.17.05

Ou auprès de l'école Sainte Anne
eco56.stean.guehenno@enseignement-catholique.bzh / 02.97.42.20.05



Les élus



Jean-Luc GRANDIN
Maire



Isabelle BRÉHÉLIN
1^{ère} adjointe



Jean-Loïc JOUBIOUX
2^{ème} adjoint



Adrien BINOIST
Conseiller



Fabienne DANET
Conseillère



Roseline GABILLET
Conseillère



Jean-Luc LE BOUQUIN
Conseiller

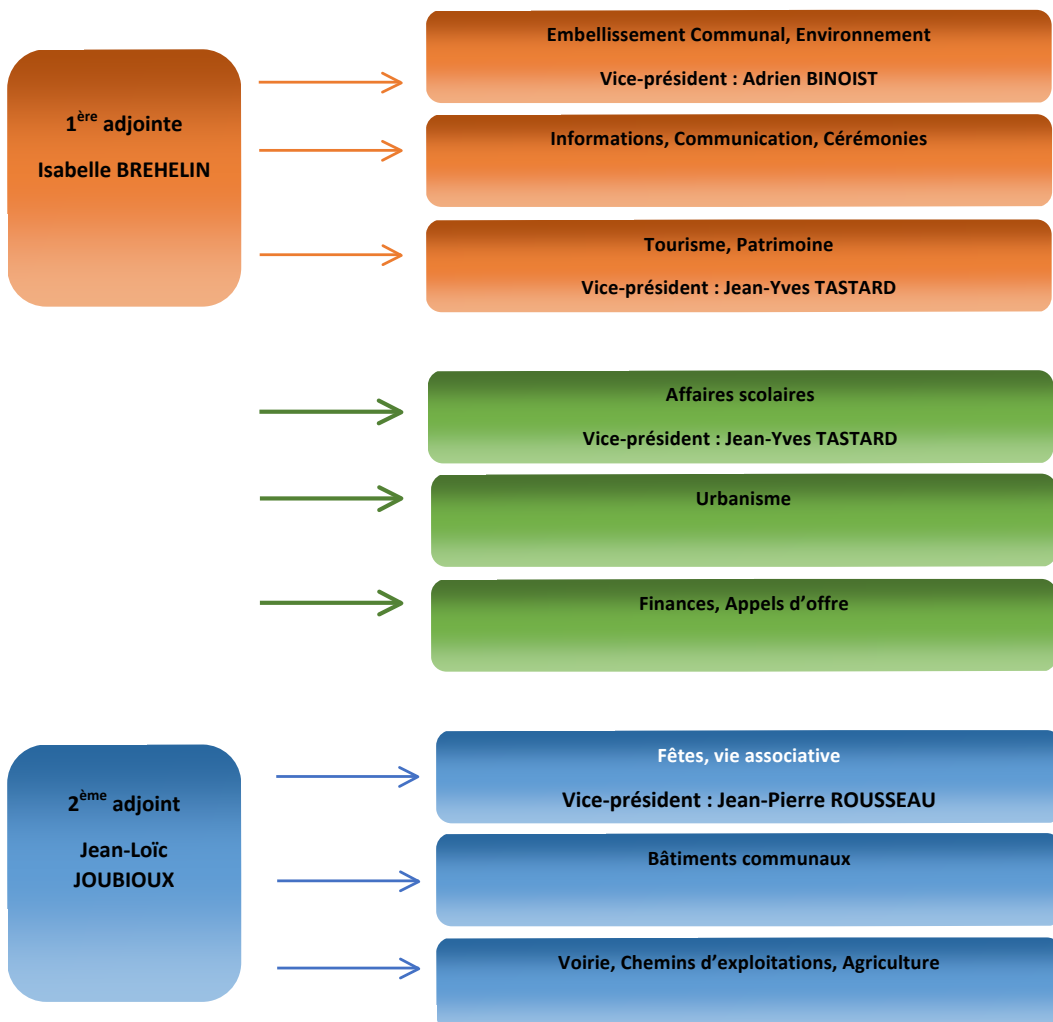


Jean-Pierre ROUSSEAU
Conseiller



Jean-Yves TASTARD
Conseiller

Les flèches indiquent les référents de chaque commission



Les agents communaux



Caroline VILA
Responsable
communale



Jennifer DUBRULLE
Assistante
d'accueil



Cindy OLIVEUX
Agent d'entretien des
locaux communaux



William PIERRAT
Agent
technique

Services techniques

Alexandre BINOIST a été recruté en tant que saisonnier au service technique municipal au mois de juillet et août 2025. William PIERRAT a pris la suite du service à compter du 1er septembre 2025, nous lui souhaitons la bienvenue.



Représentants de la commune au sein de CMC

- **Aménagement - Projet de territoire**
Plan habitat volontaire : Jean-Loïc Joubioux
- **Insertion-Emploi :** Roseline Gabillet
- **Enfance Jeunesse - Environnement :** Adrien Binoist
- **Service techniques travaux - Administration générale**
Développement économique - Comité technique - CLECT
Syndicat mixte pays de Pontivy - SITCOMI :
Jean-Luc Grandin
- **Culture, tourisme, sport - Conseil exploitation office du tourisme - Destination Cœur de Bretagne :** Isabelle Bréhélin
- **Assainissement/eau :** Jean-Luc Le Bouquin
- **Déchets - CIID - Programme prévention déchets :**
Fabienne Danet
- **Transport scolaire - Chantier d'insertion**
Référent randonnée - Mobilité : Jean-Yves Tastard
- **Haut Débit :** Jean-Pierre Rousseau

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00 - Fermée le jeudi

Téléphone : 02.97.42.28.18

Adresse mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Représentants des élus dans les organismes extérieurs

MORBIHAN ENERGIES :
Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

FRELON ASIATIQUE (FDGDON) :
Adrien BINOIST

RÉFÉRENTE SDIS : Isabelle BRÉHÉLIN

RÉFÉRENTE SMGBO : Isabelle BRÉHÉLIN

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
Titulaire : Isabelle BRÉHÉLIN
Suppléant : Jean-Luc GRANDIN

CORRESPONDANTS DÉFENSE :
Titulaire : Jean-Loïc JOUBIOUX
Suppléant : Jean-Yves TASTARD

RÉFÉRENTE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES :
Isabelle BRÉHÉLIN

Embellissement et Environnement

Cette année encore la commission ne sait pas reposer sur ses lauriers et à travailler pour embellir notre commune.

Tout d'abord, les membres de la commission ont organisé le traditionnel concours des maisons fleuries. Avec le concours de deux élus de la commune de Guéhenno, certains membres de la commission ont pu faire le tour des habitants de la commune s'étant inscrit. Un grand merci aux membres de la commission et aux habitants qui participe chaque année à l'embellissement de notre belle commune.

Les inscrits ont été invité le vendredi 18 septembre à la salle du Tilleul, autour d'un pot, afin de recevoir leurs prix. La soirée a pu se terminer autour d'un repas convivial au Gwen Ha Du.

Courant d'année, les membres se sont réunis à plusieurs reprises pour faire le point sur les différents espaces verts de la commune. Une réunion a été organisée fin septembre avec William afin de définir les priorités de l'année. Un travail va être fait au cimetière avec un apport de terre végétale et un réensemencement de gazon. Le cimetière sera fermé durant l'intervention de l'agent technique. La commission a dans l'idée d'enlever le terrain de



boule de la salle des fêtes pour en faire une prairie fleurie. Nous avons également décidé de faire un appel aux dons pour récupérer des boutures, graines, plants... afin de combler les espaces verts un peu vide du bourg et du carrefour de Kerhello. Le verger derrière la salle prend vie petit à petit et continuera à s'agrandir de futurs arbres fruitiers qui restera à disposition des habitants.

Durant les deux prochaines années, la commission en collaboration avec la commission communication et patrimoine, sera amené à réfléchir sur le projet du terrain du four à pain situé rue du laboureur.

Le travail engagé depuis plusieurs années continuera avec la future mandature.



Les bénévoles qui ont participé à la préparation des décorations de Noël, se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant Fourchette et Tire bouchon à Saint Jean Brévelay.

Résultat du concours des maisons fleuries

Jardin d'agrément

- 1^{er} Christiane MOTTO
- 2^{ème} Mireille et Daniel GARAUD
- 3^{ème} Bernadette LALYS

Autres participants :

Dominique GALLOPIN, Isabelle et Gérard BRÉHÉLIN,
Roseline et Eric GABILLET, Marie-Thérèse GASLAIN.

Espace jardiné sur cour

- 1^{er} Yvonne et Gilbert NIO
- 2^{ème} Ewenaïg et Bruno VANBEVER
- 3^{ème} Sylvie ROHEL

Façades :

- 1^{er} Gisèle et Joseph GABILLET



Les membres de la commission se sont rendus dans la commune de Gueltas, nouvellement labellisée. Tout au long de l'après-midi, ils ont déambulé dans les rues de la commune et ont participé à un forum sur le thème de l'évacuation des eaux de pluies dans les villes et villages. Une belle découverte !



Accompagner les collectivités bretonnes dans leurs changements de pratiques en faveur de l'environnement



La commune adhère au réseau depuis 2022

Régulièrement l'agent technique et ou les élus sont invités à participer à des formations sur le terrain, dans des communes adhérentes.

Différents thèmes sont abordés, comme, la gestion intégrée des eaux pluviales la renaturation de cours d'eau, le cimetière, l'éco-pâturage, le fleurissement et massif, le patrimoine arboré, la gestion des déchets verts etc.....

L'adhésion a un coût pour la municipalité, le montant est de 100 euros.



Journée d'étude "Villes et Villages fleuris"

Tous les ans, nous sommes invités à participer à un voyage d'étude dans le cadre de la démarche « Villes et Villages fleuris ».

Cette année la journée a eu lieu le Jeudi 18 septembre 2025, Isabelle et Christophe, membres de la commission environnement ont participé à la journée.

La ville du Rheu, labellisée 4 fleurs, véritable cité-jardin pensée dans les années 1960 était la destination du matin.

Nous avons pu découvrir comment la commune a placé la nature au cœur de ses aménagements, avec des espaces verts gérés de façon écologique, des projets de renaturation urbaine, et une forte implication des habitants dans la végétalisation de leur commune.

L'après-midi une visite guidée et commentée du Jardin botanique Yves Rocher à La Gacilly, a prolongée cette journée de découverte.



SMBGO : Accompagner le changement des pratiques des collectivités



Syndicat Mixte
du Grand Bassin
de l'Oust

Intervenir auprès des collectivités locales pour une gestion durable des espaces verts urbains.

Assurer un suivi des pratiques des com-

munes engagées dans la démarche.

Réaliser des plans de gestion différenciée.

Animation de la charte régionale d'entretien des espaces communaux L'audit de la nouvelle charte d'entretien des espaces communaux, intitulée "+ Nature", a été mené dans 17 communes du SMGBO.

Plans de gestion différenciée communaux.

Le SMGBO inventorie l'ensemble des espaces verts et réalise des plans de gestion différenciée pour une meilleure gestion de l'eau et de la biodiversité à l'échelle communale.

Plans de gestion réalisés en 2024 : Beignon, Lantillac, Brignac, Rohan et Val d'Oust.

Sensibilisation des élus et des agents.

Le SMGBO a organisé une journée de formation sur « Les solutions pour adapter la gestion des espaces verts au changement climatique » à Josselin. 18 agents et élus y ont participé.

Formation Réunions d'échanges techniques et démonstrations.

7 journées d'échanges techniques ont été organisées sur le territoire à destination des élus, mais aussi des agents des services techniques.

Cette charte élargit ses thématiques pour inclure des aspects plus spécifiques liés à la biodiversité, à la communication, ainsi qu'à la gestion de l'eau et des déchets verts au sein des collectivités. Parmi les 17 communes auditées, 10 ont sollicité le label "+ Nature".

William Pierrat a participé en octobre 2025 à la formation "gestion intégrée des eaux pluviales".

Le SMGBO intervient auprès des collectivités locales pour les sensibiliser sur l'usage des produits phytosanitaires par le biais de la charte d'entretien des espaces communaux. Il assure un suivi des pratiques de désherbage des communes engagées.

Nous proposons aussi :

- Des formations (l'entretien des terrains sportifs engazonnés ou encore l'entretien des cimetières).
- Des démonstrations de matériels alternatifs à l'usage de produits phytosanitaires et des forums à l'attention des élus sur différentes thématiques (exemple : trame verte et bleue, entretien des bords de route, ...).
- Depuis 2014, nous proposons également la mise en place de plans de gestion différenciée.

Nous intervenons depuis 2005 auprès des collectivités pour la réalisation des inventaires des zones humides et des cours d'eau conformément aux préconisations du SAGE Vilaine. Ces inventaires sont ensuite annexés aux documents d'urbanisme. Depuis 2013, nous proposons aux communes la réalisation des inventaires bocagers afin de classer des éléments paysagers dans les documents d'urbanisme.



Voirie, chemins d'exploitation, travaux

Voirie

La commune dispose d'une enveloppe (droit de tirage) de 25 000€ (10 000€ pour l'investissement (réfection de voirie) et 15 000€ pour le fonctionnement (curage, fauchage...). En 2025, les principales voiries qui ont été effectuées sont les suivantes :

Route de Lestréha : 6 012.32€ HT

La Métairie : 1 352.35€ HT

Maison Neuve : 1 421.00€ HT

La commune a également réalisé des points d'attentes pour un montant d'environ 2 700.00€ HT.

Chemin d'exploitation

La municipalité a fait réaliser le broyage des chemins d'exploitation par l'entreprise David et Yvon pour un montant de 384.00€ TTC ainsi que le reprofilage du chemin de la Grée Maréchal par Billio TP pour 4137€ TTC.

Problème de véhicule à Kerlué

La municipalité rencontre des difficultés concernant le stationnement intempestif de plusieurs véhicules sur accotement à Kerlué. Malgré les différentes prises de contact avec le propriétaire des véhicules concernés, ce dernier continue de les laisser sur l'accotement. Cela est particulièrement accidentogène et dégrade la voirie qui est particulièrement couteuse.

Des panneaux d'interdiction de stationnement ont été mis en place afin que la gendarmerie puisse verbaliser le contrevenant.

Salle du tilleul

Les contrôles de sécurité sont effectués tous les ans. La peinture extérieure des fenêtres de la cuisine a été réalisée par l'agent technique. Un projecteur a été changé par l'entreprise OHMS Services pour un montant de 137.29€ et un escalier escamotable a été installé pour 139€.

Le lave-vaisselle a également été remplacé pour un montant de 2808 euros TTC.

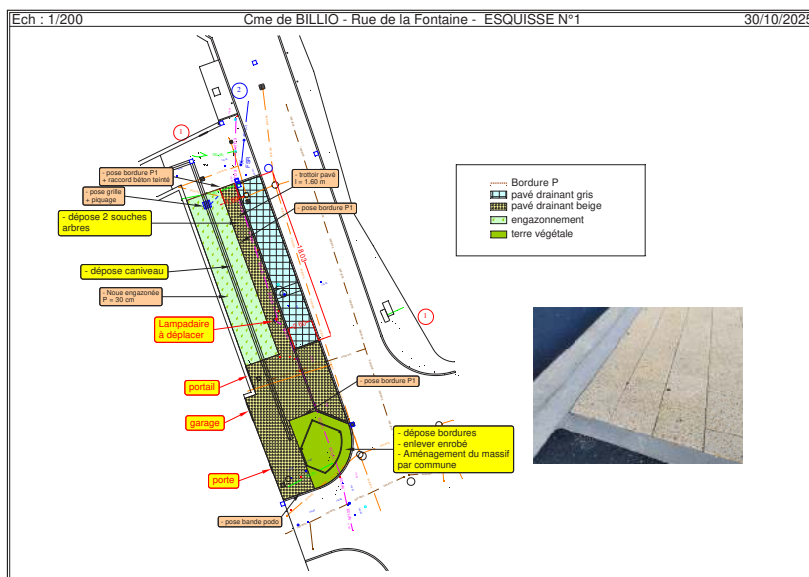
Atelier communal

Les travaux de bardage bois pour habiller le local technique se poursuivent, le portail sera prochainement changé.



Désimperméabilisation d'un trottoir rue de la Fontaine

Des arbres à l'origine de dommages sur le trottoir rue de la Fontaine ont été abattus il y a quelques années. Dans le cadre de la réfection du trottoir endommagé, la municipalité a souhaité s'engager dans une démarche de désimperméabilisation. Elle a réalisé une pré-étude avec Centre Morbihan Communauté puis a désigné le cabinet CEA pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet (3 720.00€ TTC). La consultation des entreprises de travaux a été effectuée en janvier 2026 pour un début des travaux souhaités en mars 2026 (estimés à 32 370.00€ TTC). La municipalité a sollicité et reçu un accord préalable pour une subvention LEADER (fonds européens) de 21 985.48€.



Travaux

Cimetière

La commune a poursuivi les travaux de réfection du mur du cimetière pour un montant de 5 400€ TTC avec Xavier Daniel. La commune a reçu une subvention DETR (Etat) de 1 952.00€ TTC.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été clôturée en début d'année 2025. Les travaux d'enlèvement des concessions concernées auront lieu en 2026 par l'entreprise Bouguennec.



Mairie

La mairie a été raccordée au réseau fibre, cela a nécessité quelques travaux télécom réalisés par l'entreprise OHMS Service pour un montant de 642.00€ TTC.

Four :

Avant d'envisager un aménagement, il était nécessaire de nettoyer et reprofiler le terrain. Après analyse des devis, c'est l'entreprise Billio TP qui a réalisé les travaux pour un montant de 2880€ TTC.



Terrain de foot

Suite aux intempéries et à l'impraticabilité du terrain de foot, les drains du terrain de foot ont été refaits par l'entreprise Billio TP pour un montant de 8 760€ TTC et la pelouse par l'entreprise Sam Paysage pour un montant de 360.00€ TTC.



Travaux

Eclairage public

La commune a changé une partie des anciens lampadaires du bourg par des lampadaires LED moins énergivores, les travaux ont été réalisés par l'entreprise STURNO sous le programme piloté par Morbihan Energies. La municipalité a profité de ces travaux pour installer des prises sur les lampadaires pour le branchement des illuminations. Les travaux s'élèvent à 37 387.40€ dont 25% pris en charge par Morbihan Energies et 25% par le programme Fonds Verts et 30% par le Département du Morbihan.



Église

Les demandes de subvention ont été effectuées. A ce jour, la commune a reçu un accord de subvention de l'Etat (DETR) de 80 000€ ainsi que du conseil département du Morbihan (restauration du patrimoine) de 99 041€. Nous espérons également obtenir un accord de subvention auprès de la Région Bretagne. En parallèle, une collecte de dons a été lancée, vous avez été nombreux, habitants d'ici ou d'ailleurs ainsi que des associations communales à participer, nous vous remercions pour votre générosité. Nous cherchons des bénévoles pour faire vivre notre collecte et organiser des animations autour de notre église, si vous êtes intéressé pour participer merci de vous rapprocher de la mairie.

Concernant les travaux, l'appel d'offres a été lancé début septembre pour remise des offres début octobre. Le lot maçonnerie, titulaire de la partie échafaudage, ayant été infructueux, l'appel d'offres a dû être relancé. La première analyse des offres (avant négociation) pour l'ensemble des lots a été présenté début décembre. L'entreprise OHMS Services a installé des projecteurs supplémentaires pour améliorer l'éclairage intérieur pour un montant de 649.02€ TTC.

Intervention des chantiers nature et patrimoine

Le terrain du four a été entièrement débarrassé et nettoyé par les agents du CNP. Ils sont intervenus plusieurs fois pour l'entretien de la fontaine et des chemins PDIPR.



Urbanisme

29 CERTIFICATS D'URBANISME 2025

14 DÉCLARATIONS PREALABLES 2025

ETIENNE Gaëtan – 1721 Le Graduel – Créations et agrandissement d'ouvertures
ROBIN Jordan – 351 Pratanigo – Réalisation d'une volière
DANIEL Claude – 347 La Ville Guingamp – Remplacement des ouvertures actuelles et modifications des appuis de fenêtres
FAUVERGUE Dominique – 1 Lotissement du Chemin Creux – Création d'une clôture et d'un carport
CADORET Antoine – 3 Place du Fournil – Changements et créations d'ouvertures, pose d'une pompe à chaleur
IES GROUPE – 312 Kervallon – Installation de 9 panneaux photovoltaïques en surimposition à la toiture
LE FLOCH Virginie – 521 Kerhello – Remplacement d'un portillon
LENEVEN Gisèle - Kervallon – Changement de destination
NEBOUT Arthur – 4 Lotissement du Chemin Creux – Création d'un carport
GABILLET Antoine – 374 Cartalay – Créations de 2 fenêtres de toit
BAILLON Yann – 2 Lotissement du Chemin Creux – Création d'un carport
NATURE ET RECOLTE – 871 Trévras – Pose en surimposition de 18 panneaux photovoltaïques
ARHUR Annie – 755 Lestréha – Édification d'un mur en pierre et d'une clôture en grillage
SOCIÉTÉ FORESTIERE DU GRAND OUEST – Le Guilla – Coupe de récolte de bois

2 PERMIS DE CONSTRUCTION 2025

ETIENNE Patrick – 63 Le Colé – Création d'une véranda en aluminium
ROHEL Sylvie – Keruzeau – Construction d'une extension



Pluviométrie de la commune de Billio



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Janvier	135	55	183	127	68	141	162	307
Février	98	103	197	77	72	23	146	76
Mars	170	80	91	22	56	227	113	36
Avril	66	93	114	35	54	117	108	66
Mai	87	66	5	96	23	30	109	32
Juin	83	129	172	93	103	46	25	41
Juillet	79	16	12	121	9	116	51	91
Août	29	64	105	48	70	53	40	36
Septembre	19	79	77	44	65	79	84	100
Octobre	67	252	217	215	95	175	149	99
Novembre	151	272	91	29	229	201	82	125
Décembre	167	179	275	102	232	117	79	147
Total annuel	896	1151	1388	1539	964	1325	1148	1156

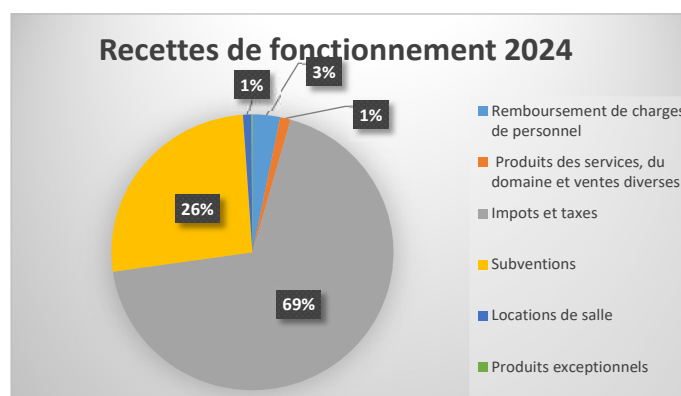
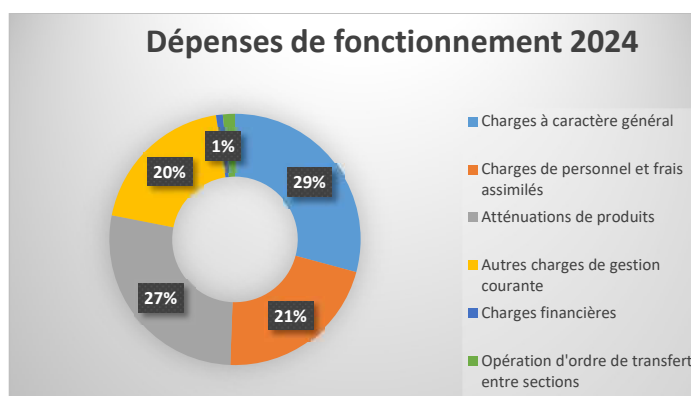
Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

BUDGET PRINCIPAL

- COMPTES ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	257 262.65 €
Recettes	585 446.99 €
Excédent de la clôture	328 184.34 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	109 079.45 €
Recettes	132 361.19 €
Excédent de la clôture	23 281.74 €



- BUDGET PRIMITIF 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	623 429.34 €	513 526.73 €	1 136 956.07 €
Recettes	623 429.34 €	513 526.73 €	1 136 956.07 €

- TAUX D'IMPOSITION

Par délibération du 10 avril 2025, le conseil municipal a décidé de faire évoluer les taux d'imposition de 15% afin de pouvoir poursuivre son programme d'investissements :

Taxe	Taux précédents	A partir de 2025
Taxe foncière	34,77%	39,99%
Taxe foncière non bâti	45,74%	52,60%
Taxe habitation (résidence secondaire)	13,52%	15,55%

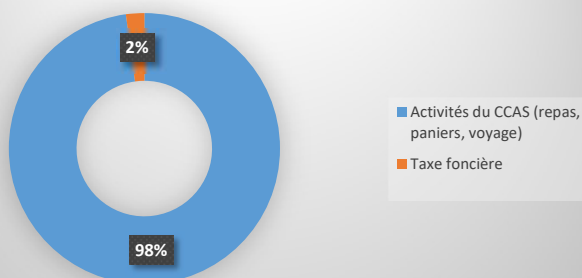
Centre Communal d'Action Sociale

BUDGET CCAS

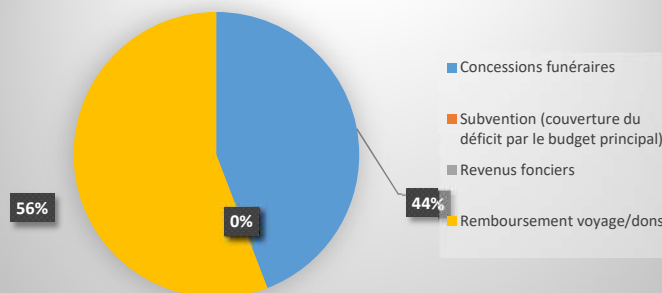
- **COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Fonctionnement	
Dépenses	2 096.58 €
Recettes	2 248.36 €
Excédent	+ 151.78 €

Dépenses de fonctionnement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



- **BUDGET PRIMITIF 2025**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 800.00€	2 800.00€
Section d'investissement	0,00€	0,00€



Tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

SALLE COMMUNALE	PETITE SALLE		GRANDE SALLE	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
2 JOURNÉES / WE	140,00 €	200,00 €	210,00 €	300,00 €
1 JOURNÉE	100,00 €	140,00 €	170,00 €	260,00 €
VIN D'HONNEUR	45,00 €	75,00 €	85,00 €	130,00 €
RÉUNION A BUT LUCRATIF	60,00 €	130,00 €	120,00 €	220,00 €

Vidéoprojecteur : 25€ - Sonorisation : 35€ - Dépôt de garantie (particuliers et associations) : 500€ (matériels) - 150€ (ménage)

TARIFS PHOTOCOPIE

Noir/Blanc	Couleurs	
A4 – recto	0.15€	0.70€
A4 – recto/verso	0.25€	1.20€
A3 – recto	0.25€	1.20€
A3 – recto/verso	0.30€	1.45€

Les photocopies sont gratuites pour les associations communales.

CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans : 150 €
- 30 ans : 300 €

CONCESSION COLUMBARIUM

- 5 ans : 150 €
- 15 ans : 250 €
- 30 ans : 500 €

Inscription sur la stèle du jardin du souvenir : cout réel de l'inscription pour le jardin du souvenir (justificatif : sur facture).
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuite.



Subventions aux associations

Associations communales

Commune de Guéhenno	Participation cantine	3 595.90€
OGEC	Participation au transport pour la piscine	439.14€
APEL	Cadeaux et arbres de Noël	210.00€
APEL	Séjour au ski	720.00€
Equipe de la Ville	Achats de faux œufs de Pâques et chocolats	500.00€
TOTAL		5 465.05€

La commune de Billio versait à l'OGEC une subvention annuelle pour couvrir le déficit du service de restauration scolaire de Billio. Suite à la fermeture de l'école et au transfert des élèves vers Guéhenno, la commune versera une aide de 3 595.90€ à la commune de Guéhenno qui assure le service de restauration scolaire.

Associations extérieures

FAVEC (Fédération des associations des conjoints survivants et parents d'orphelins) : Défense des droits des veufs, orphelins, aides aux veufs et orphelins, financement de voyage pour rompre l'isolement	15 €
Comité d'animation et de loisirs de la maison de retraite de Saint Jean Brévelay : Proposer diverses animations aux résidents de l'EHPAD (art floral, tricot, lecture,...)	105 €
Association Gym danse Brévelaise : Demande de participation pour les gymnastes et danseurs domiciliés sur la commune	45 €
La claie sans frontières : Visite de la ville jumelée de Botley	50 €
Collège Saint Louis : Proposer des voyages éducatifs aux élèves	250 €
Le Souvenir Français : Conserver la mémoire des morts pour la France	30 €
Les restaurants du Cœur : Secours alimentaires	50 €
Banque Alimentaire du Morbihan : Demande de subvention exceptionnelle dans le cadre du projet d'acquisition d'un local	100 €
ADMR - Plumelec : Prend en charge la dépendance des personnes âgées	50 €
TOTAL	695 €



Etat civil 2025

TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

- 21 janvier Augustin, Joël, Didier GABILLET né à Ploërmel
25 février Léontine, Brigitte Geneviève née à Ploërmel
27 juin Jeanne, Clémentine, Suzanne BLANCHARD née à Ploërmel



TOUTES NOS CONDOLEANCES

- 24 février Martine LE CLERE (née EHANNO), Vannes
27 mars Hervé LE GAL, Vannes
16 avril Louis GUILLO, Plumelec
16 décembre Odile, BOURBASQUET (née LE TEXIER), Colpo



MARIAGE

- 11 janvier Jean-Louis LEGENDRE
et Josiane, Marie, Gérard SANSON
26 Juillet Jordan, Yann, Jean, Bernard ROBIN
et François, Julien, Gérard GARÇON

PACS

- 20 octobre Alexandre BINOIST et Charlène VANBEVER



Projet de parc éolien du Moulin de Coëlo : Nouvelles du projet

La société Vents du Nord, en concertation avec les conseils municipaux de Billio et Guéhenno, et le comité de pilotage, poursuit le développement du projet de parc éolien du Moulin de Coëlo.

Ce projet prévoit l'installation de trois éoliennes qui produiront l'équivalent de la consommation électrique d'environ 7 000 foyers, soit environ 60% de la consommation électrique des habitants de Centre Morbihan Communauté.

Où en est le projet ?

L'étude d'impact environnementale s'est achevée en février 2025. Ses conclusions sont positives : après les mesures prévues pour éviter et réduire les impacts, le projet présente un impact résiduel faible sur son environnement.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé au printemps 2025, et la société Vents du Nord répond actuellement aux demandes de précisions de l'administration.

Les prochaines étapes

Une enquête publique sera organisée au courant de l'année 2026. Elle durera 3 mois et permettra à tous les habitants de donner leur avis et de s'informer plus en détail sur le projet. Les dates précises de cette enquête seront communiquées par les communes et par affichage publique.

Des retombées locales pour le territoire

Le parc éolien générera chaque année des retombées financières pour les communes de Billio et Guéhenno, la communauté de communes du Centre Morbihan, et le département du Morbihan. De plus, un budget spécifique



Mat de mesure

d'environ 130 000 € sera consacré, à la mise en service du parc, à des projets locaux améliorant le cadre de vie ou soutenant la transition énergétique.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de concertation et de transparence avec les habitants.

La société Vents du Nord et les communes partenaires remercient les riverains pour leur écoute et leur participation à cette étape importante de la transition énergétique du territoire.

N'hésitez pas à contacter le chef de projet pour en savoir plus ou échanger à l'adresse suivante :

h.lecomte@vdn-group.com.



Moulin du Coëlo

Projet éolien « Mare du Cornet » : Poursuite des travaux préparatoires

Alors que la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), discutée depuis l'été, n'a pas encore été publiée, la transition vers les énergies renouvelables doit rester une priorité nationale.

Dans le précédent bulletin, nous vous annonçons la mise en place d'un mât de mesure. Celui-ci, d'une hauteur de 100 mètres, a été installé en février 2025 sur le site du projet. Il restera en place jusqu'au premier trimestre 2026 afin de compléter la campagne de mesures. Les premières analyses confirment d'ores et déjà le potentiel du site.

Parallèlement, les équipes d'Alterric continuent les démarches préparatoires en vue du futur chantier.

L'évolution du projet peut être consultée sur notre site internet : www.alterric-france.fr/mare-du-cornet

Les équipes d'Alterric vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine d'énergie !



Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site internet dédié à ce projet à <https://www.alterric-france.fr/mare-du-cornet> ou à contacter le responsable du projet par courriel à guillaume.letoullec@alterric.com



Photomontage à proximité de la RD126 depuis le lieu-dit Langle (commune de Cruguel)



Sécurité routière : La route est un espace partagé

Cela suppose un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Chacun doit respecter les règles de sécurité prévues par le code de la route et veiller aux autres utilisateurs.

Les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables, ils doivent donc redoubler de vigilance, tout comme les automobilistes à leur égard.

Comme les autres usagers, le cycliste doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres.

Les utilisateurs de trottinettes électriques doivent être âgés d'au moins 14 ans, porter un casque, et respecter les mêmes règles de circulation que les cyclistes, comme ne jamais circuler sur le trottoir, notamment. Vitesse maximale 25 km/h

L'action "Voir et être vu"

Nombreuses sont les communes à mener cette action.

Isabelle Bréhélin référente "sécurité routière" a renouvelé cette action qui consiste à sensibiliser les jeunes à la nécessité de se rendre visible lorsqu'il fait sombre.

Des brassards ont été distribués aux personnes se déplaçant à pied, à vélo ou en trottinette. Ces éléments de sécurité servent aux personnes qui sont mal équipées.



Sécurité routière

Qui sont les usagers concernés par les mêmes règles que les piétons ?

Les personnes qui pratiquent :



LES PANNEAUX À CONNAÎTRE

	Les feux piétons Ils sécurisent la traversée piétonne. Le bonhomme vert est en effet toujours synchronisé avec le passage au rouge des feux tricolores des usagers motorisés.
	Passage pour piétons Il indique aux usagers de la route que la zone est un lieu pour traverser.
	Aire piétonne Sur tout l'espace, les piétons sont prioritaires. Seuls les véhicules prioritaires sont autorisés.
	Zone de rencontre Les piétons sont prioritaires sauf sur les tramways. La vitesse est limitée à 20 km/h.
	Chemin obligatoire pour piétons Les autres usagers de la route n'ont pas le droit de l'emprunter ni de s'y arrêter.
	Voie interdite aux piétons Aucun piéton ne doit s'y engager (autoroutes ou zones de chantier, par exemple).
	Voie verte Route exclusivement réservée à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés, à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), des cyclomobiles légers et des cavaliers.

En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr



twitter.com/routeplussure

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
Délegation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75000 Paris Cedex 08

Être piéton sur la voie publique

TOUS PIÉTONS

Traverser la rue pour rejoindre un ami, longer une chaussée pour éviter des travaux, marcher sur le trottoir en promenant son chien, faire son jogging, descendre de voiture pour aller à la boulangerie, promener son enfant en poussette, courir pour ne pas être en retard, flâner...

Être piéton, on l'est tous !

Et la rue se partage avec les voitures, les vélos, les motos, les trams, les bus, les camions...

Si le code de la route exige des conducteurs, quelles que soient les circonstances, qu'ils fassent preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables, le piéton doit, quant à lui, veiller - pour sa sécurité - à respecter les règles de circulation qui le concernent.

Chaque année, 17 000 piétons sont blessés et 490 sont tués.

Les piétons sont les usagers les plus fragiles !

Redoublons de vigilance.

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

JE SUIS VISIBLE

Les autres usagers doivent me voir, je fais donc en sorte d'être le plus visible possible. Dès que la visibilité est insuffisante (pluie, nuit, brouillard...), vêtements clairs et bandes rétro-réfléchissantes sont conseillés.

JE SUIS ATTENTIF

Je regarde autour de moi et je suis attentif à mon environnement, aux autres usagers et particulièrement aux vélos et aux véhicules électriques, car on ne les entend pas approcher.

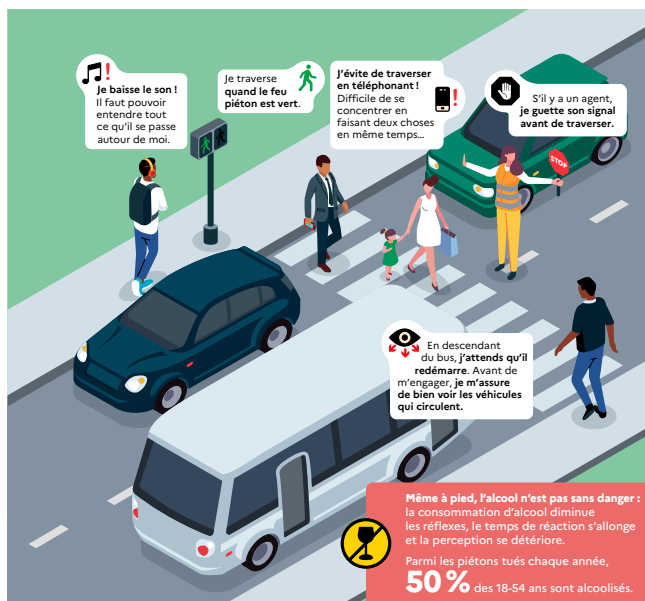
JE TRAVERSE EN SÉCURITÉ

- Si un passage piéton se trouve à moins de 50 mètres, je l'emprunte pour traverser.
- S'il y a des feux de signalisation, j'attends le vert et, si un agent est présent, j'attends son signal.
- Dans tous les cas, je ne traverse jamais sans m'être assuré qu'il n'y a aucun risque, que je peux bien évaluer la vitesse des véhicules sur la route, ainsi que la distance entre eux et moi.
- Si je descends du bus, j'attends qu'il redémarre pour bien voir les véhicules qui arrivent en face avant de m'engager.
- Aux passages à niveau, je ne m'engage pas si le train est à l'approche et je ne marche pas le long des voies (c'est interdit).

JE MARCHÉ LE LONG DE LA ROUTE

- En ville : j'emprunte le trottoir ou l'accotement pour me déplacer. Si ce n'est pas possible, je marche le long de la chaussée, en prenant les précautions nécessaires.
- En dehors de la ville : je me place à gauche de la chaussée, face aux véhicules qui circulent (sauf si c'est dangereux ou impossible), et je veille à être visible. Ces dispositions s'appliquent aussi aux groupes de piétons, qui doivent marcher en colonne.
- Les cortèges, convois ou processions de piétons se tiennent sur la droite de la chaussée dans le sens de leur marche (dans le même sens de circulation que les véhicules).

BIEN TRAVERSER, EN SÉCURITÉ



PUBLICS FRAGILES

Les personnes âgées sont les premières victimes d'accidents de la route parmi les piétons : elles sont surreprésentées dans la mortalité piétonne. Plus de la moitié des piétons tués a plus de 65 ans. Pour elles, les conséquences d'une blessure sont plus graves. Avec une acuité visuelle, une audition et des réflexes affaiblis, une vigilance toute particulière est de mise.

Les piétons seniors tués le sont 9 fois sur 10 en ville.

Être piéton, ça s'apprend !

Marcher sur le trottoir, regarder à gauche et à droite puis encore à gauche, traverser sur le passage piéton, être visible quand il fait sombre : tous ces gestes et ces bonnes pratiques doivent être transmis aux enfants dès le plus jeune âge, avant de les laisser prendre le chemin de l'école seuls. En raison de leur petite taille, les enfants sont moins visibles sur la route.

Un dispositif pour améliorer la sécurité des piétons.

L'arrêté du 13 juin 2022 généralise le compte à rebours piétons pour traverser. Ce dispositif indique le temps à attendre et le temps qu'il reste pour traverser.

La nuit 8 piétons tués sur 10 le sont sur les routes hors agglomération. Porter des vêtements clairs vous rend plus visible pour les autres usagers de la route.

Sécurité routière

PLUS DE SÉCURITÉ, UNE MEILLEURE MOBILITÉ

Afin de faciliter le partage de l'espace public entre piétons, vélos, voitures et EDPM, le code de la route instaure des règles claires.

Tous les véhicules électriques permettant de se déplacer individuellement sont concernés



Trottinette électrique



Monorouie



Gyropode



Hoverboard



La réglementation définit :

- les règles de circulation et de stationnement en ville et hors agglomération;
- l'équipement du conducteur;
- les caractéristiques techniques des EDPM.

Trottinette électrique, monorouie... Comment bien circuler ?

Les sanctions prévues
Des amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

135 € Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.	135 € Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM avec des écouteurs débride.	135 € Conduite d'un EDPM avec des écouteurs.
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

Des règles claires pour un usage sécurisé

Trottinette électrique, gyropode, hoverboard, cyclomobile léger (trottinette avec selle)...
Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien.

Pour garantir une circulation apaisée entre les usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre dans le code de la route. Il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr

twitter.com/routeplussure

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
Délégation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE ENSEMBLE**

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération

- ✓ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a.
- ✓ Double sens cyclable et sas vélo aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos.
- ✓ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.
- ✗ Interdiction de rouler sur les trottoirs.

Hors agglomération

- ✓ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.
- ✗ Interdiction de rouler sur les voies express et les autoroutes.

L'autorité investie du pouvoir de la circulation peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies, par exemple les routes où la vitesse maximale est de 80 km/h. Dans ce cas, le port du casque, du gilet haute visibilité, de brassards réfléchissants, ainsi qu'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sont obligatoires en toutes circonstances.

Les conseils

- ✓ Vérifiez régulièrement l'état de votre trottinette notamment ses freins et lumières.
- ✓ Préparez votre déplacement à l'aide d'une application avant de partir. Vous pourrez trouver l'itinéraire le plus adapté et sécurisé.
- ✓ Roulez à 1 mètre des voitures garées, pour éviter les portières qui s'ouvrent brusquement.
- ✓ Ne vous placez jamais dans l'angle mort des camions, fourgonnettes et bus.



Et les engins sans moteur ?

Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

UN EDPM BIEN ÉQUIPÉ

Tous les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) en circulation doivent répondre aux critères techniques de sécurité fixés par la réglementation. Tous les engins doivent posséder les équipements suivants :

- ✓ Des freins.
- ✓ Des feux de position à l'avant et à l'arrière.
- ✓ Des catadioptres (dispositif réfléchissant) à l'avant, à l'arrière et de chaque côté.
- ✓ Une sonnette.

FAUT-IL SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

L'EDPM est un véhicule terrestre à moteur : pour le conduire, vous devez être couvert par une assurance spécifique, comme pour une voiture ou une moto.

Contrairement aux vélos, les assurances de responsabilité civile classiques ne couvrent pas les accidents de trottinettes électriques.



Trottinettes en libre-service : suis-je couvert ?

Vérifiez que le loueur installé dans votre ville inclut l'assurance dans son offre.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

1 PERSONNE

14 ANS MINIMUM

ÉCOUTEURS INTERDITS

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 km/h (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

VÊTEMENTS RÉFLÉCHISSANTS OBLIGATOIRES LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE (HORS AGGLOMÉRATION* EN TOUTES CIRCONSTANCES PRÉVOYANT LE NOCTURNE)

CASQUE "ACCOMPAGNÉ (NON MONTÉ, HORS AGGLOMÉRATION*)"

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE

SYSTÈME DE FREINAGE ÉVOLUTIF

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES

CATADIOPTRES AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX OBLIGATOIRES

* Quand la circulation est autorisée sur les routes où la vitesse maximale est inférieure ou égale à 80 km/h.

ADOPTEZ LE BON COMPORTEMENT

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus de respecter le code de la route en toutes circonstances, assurant leur sécurité et celle des autres. Ils doivent laisser les piétons traverser sur les passages protégés, respecter la priorité à droite et s'arrêter au stop et au feu rouge.

Ce qui est interdit

- Transporter un ou plusieurs passagers : l'usage d'un EDPM est strictement individuel.
- Transporter des marchandises.
- Porter des écouteurs. Le téléphone tenu en main est également interdit.
- Conduire si vous avez bu de l'alcool au-delà de la limite autorisée.

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 14 ans. Dans certaines villes, il faut avoir un âge minimum pour louer une trottinette électrique en libre-service.
- La nuit ou si la visibilité est réduite, porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants : gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissants, etc.
- Hors agglomération, là où la vitesse est supérieure à 50 km/h et ne dépasse pas 80 km/h, le casque, le gilet rétro réfléchissant et un éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant sont obligatoires. Les feux de position doivent être allumés quelle que soit l'heure de la journée.

Ce qui est hautement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché et des gants en toutes circonstances.
- Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants et un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant en toutes circonstances.



Un moteur limité à 25 km/h

Les EDPM doivent être limités à 25 km/h par leur fabricant. Mais leur vitesse maximale autorisée peut être, selon les villes, inférieure.

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Billio. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

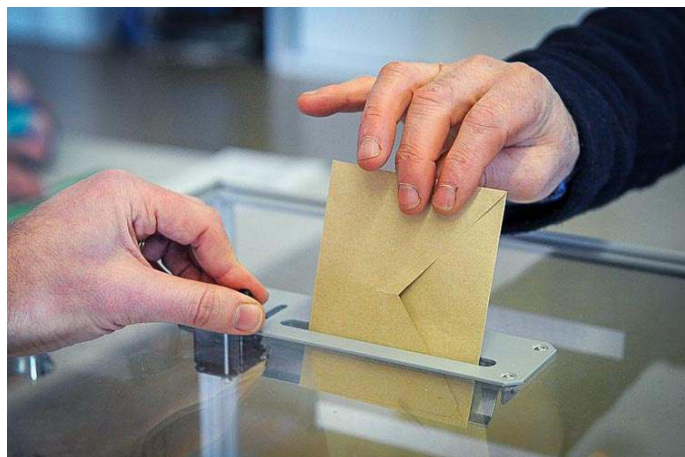
Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Billio, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.



- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Chiffres du recensement

	Année 2016	Année 2022	Année 2026
Bulletin individuel/habitant	361	324	346
Logements	212	216	222*
Résidence principale	167	167	168
Résidence secondaire, occasionnel, vacant,	45	48	46



Saison culturelle : cinq spectacles à découvrir absolument en 2026 !

Cinq spectacles singuliers, cinq univers.

Musique, théâtre, danse, cirque :

Préparez-vous à être

Surpris, émerveillés, touchés...

Alors n'attendez plus : ouvrez grand les yeux, les oreilles et le cœur...

La Truite – Collectif Accordzéâm / samedi 24 janvier / 20h30 / Espace La Maillette - Locminé

Un classique de Schubert comme vous ne l'avez jamais entendu... ni vu ! Avec humour et virtuosité, les musiciens réinventent le concert classique. Un ovni musical et théâtral, aussi drôle que brillant.

Humour musical – Énergie au rendez-vous !

Elle pas princesse, lui pas héros – CDN, Théâtre de Lorient / mardi 17 mars / 20h30 / Salle Quef – à Bignan

Et si les filles ne rêvaient pas toutes de porter des robes roses ? Et si les garçons n'avaient pas toujours envie d'être des super-héros ? À travers deux récits croisés, ce spectacle bouscule les clichés avec tendresse et humour.

Théâtre – Touchant, plein de liberté, sans clichés !

Ekla ! – Duo Turnsteak / mercredi 8 avril / 15h30 / Salle du Roiset - Guéhenno

Entre pulsations sonores envoûtantes et images animées projetées sur un livre pop-up en vidéo mapping, vous serez immergé dans un univers sensoriel étonnant.

Musique électro & arts visuels – Immersion totale garantie !

Je suis – Collectif Evolves / vendredi 29 mai / 20h30 / Espace An Ty Roz - Moréac

Chaque note, chaque parole résonne dans les gestes



fluides des danseurs. Une pièce sensible, engagée et bouleversante, qui explore l'identité et se sert de la danse pour parler de la société.

Danse hip hop et contemporaine – Émotion brute !

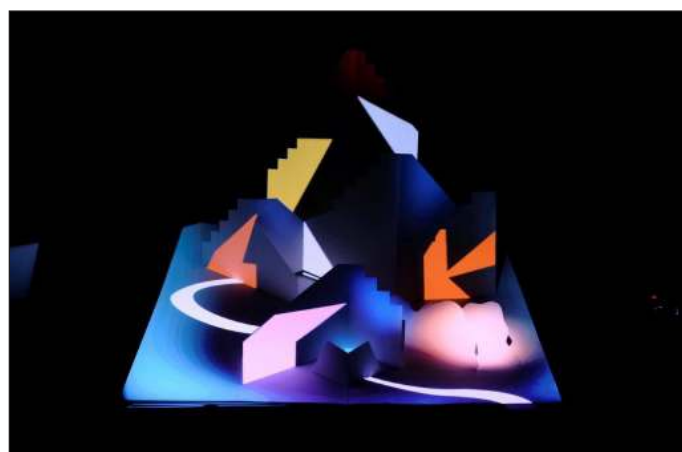
Clan Cabane – Cie La Contrebande / dimanche 14 juin / 16h30 / Stade Emile Laudrin N°3 – Plumelin (repli à la salle des sports Jean Corlay en cas de mauvais temps)

Et si la cabane devenait un terrain de jeu acrobatique, un espace de liberté et de rêve ? Ce spectacle se met en scène une bande d'acrobates aussi fous que talentueux, qui construisent, déconstruisent et transforment des cabanes pour mieux jouer, sauter, grimper, inventer. Un moment suspendu entre ciel et sol.

Cirque acrobatique – Drôle, spectaculaire !

Infos, réservations et programme complet :

www.centremorbihanculture.bzh



Office de Tourisme Centre Morbihan Tourisme

L'équipe de Centre Morbihan Tourisme vous accueille toute l'année à Locminé !

Découvrez toutes les informations touristiques du Centre Morbihan (sites de visites et de loisirs, patrimoine à découvrir, restauration, produits locaux...), celles du Morbihan et de la Bretagne, ainsi que les informations pratiques comme les horaires de bus, le programme du cinéma ou encore l'agenda des manifestations.



Retrouvez également les parcours de découverte « Les enquêtes de Anne Mésia » aux départs des communes de Locminé et Guéhenno, ainsi que « Piste et Trésor : Les mégalithes de Lanvaux » sur les traces des mégalithes de Bignan, Moustoir-Ac et Saint-Jean-Brévelay.



Les amateurs de loisirs nature pourront se procurer toutes les informations sur les circuits de randonnée pédestre, VTT ou équestre (fiches en vente à l'Office de Tourisme), ainsi que sur les Vélo Promenades et circuits trail du territoire.

Les billets pour les spectacles de la saison culturelle de Centre Morbihan Culture, de Yaka Breizh Productions et d'autres spectacles sont également en vente à l'Office de Tourisme tout au long de l'année.

Informations :

Centre Morbihan Tourisme

Du 1er avril au 30 septembre : de 10h à 13h et de 14h à 18h

Du 1er octobre au 31 mars : de 10h à 13h et de 14h à 17h

1 Rond-point de la République 56 500 Locminé

Tél : 02 97 60 49 06.

Mail : tourisme@cmc.bzh

www.centre-morbihan-tourisme.bzh



Pôle environnement déchets

Centre MORBIHAN Communauté
CIRCULEZ YA RIEN À JETER!

CHÈQUES BROYAGE

De quoi parle-t-on ?

50€

Ce chèque est à valoir pour

- l'achat ou la location d'un broyeur
- la prestation de broyage à domicile.

A SAVOIR

L'utilisation de ce chèque n'est possible que dans les établissements locaux partenaires de l'opération. Pour avoir la liste de ces professionnels et le détail des conditions financières rendez-vous sur le site www.centremorbihancommunaute.bzh

Les chèques ne sont valables que jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Pour s'inscrire à cette opération vous pouvez :

- envoyer un mail à rienajeter@cmc.bzh
- téléphoner au 02 97 60 43 42.

Les informations suivantes seront nécessaires : nom, prénom, adresse postale, numéro de badge et adresse mail ou téléphone.

Pour récupérer votre chèque rendez-vous au pôle environnement de Saint-Jean-Brévelay ou demandez l'envoi postal.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

JE VEUX ME LANCER MAIS PAR OÙ COMMENCER ?



Service prévention et gestion des déchets | 27 rue de Rennes - 56660 Saint-Jean-Brévelay
dechets@cmc.bzh | 02 97 60 43 42



**REDUISEZ,
CULTIVEZ,
COMPOSTEZ !**

En pavillon de compostage partagé

3 BONNES RAISONS

<h3 style="font-size: 2em; color: #004a7c;">1</h3> <p>Réduire ses déchets environ 30% de nos déchets sont compostables</p>	<h3 style="font-size: 2em; color: #004a7c;">2</h3> <p>Produire un engrais pour les plantes d'intérieur ou un jardin collectif</p>	<h3 style="font-size: 2em; color: #004a7c;">3</h3> <p>Créer du lien en participant à des apéros-compost entre voisins</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

JE VEUX ME LANCER MAIS PAR OÙ COMMENCER ?



- > **CONTACTER** le service déchets par mail à rienajeter@cmc.bzh ou par téléphone au 02 97 60 43 42.
- > **PARTICIPER** à la formation sur le compostage proposée par la maître composteur de la collectivité.
- > **APPORTER** ses restes alimentaires au pavillon de compostage.

www.centremorbihancommunaute.bzh
rienajeter@cmc.bzh | 02 97 60 43 42



The comic strip illustrates the process of composting and the challenges of managing household waste. It shows characters discussing recycling, composting, and the importance of proper waste management. Key scenes include:

- Neighbors talking about recycling and composting.
- A character struggling to fit waste into a bag, leading to a spill.
- A visit to the 'Centre de Tri' (sorting center) where staff explain the importance of separating waste.
- A character learning about composting and the benefits of using a composting bin.

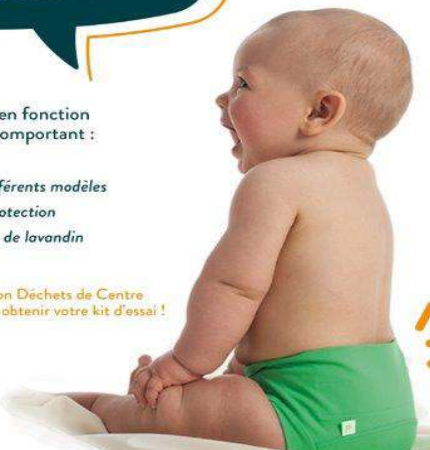
LES COUCHES LAVABLES : ON ESSAIE ET ON ADOPTE !

Centre Morbihan Communauté
prête gratuitement un kit complet
pendant 1 mois !

Un kit vous est proposé, en fonction du poids de votre bébé, comportant :

- 12 couches lavables de différents modèles
- 1 paquet de feuilles de protection
- 1 flacon d'huile essentielle de lavandin
- 1 sac de stockage

Contactez le service Prévention Déchets de Centre Morbihan Communauté pour obtenir votre kit d'essai !



Pôle Environnement - 27, rue de Rennes - CS 80003 - 56660 Saint-Jean-Brévelay
 02 97 60 43 42 - rienajeter@cmc.bzh - www.centremorbihancommunaute.bzh

PLUi : C'est approuvé !

Presque 4 années de travail soutenu ont conduit le Conseil Communautaire de Centre Morbihan Communauté à approuver le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) le 27 novembre dernier à Billio.

L'objectif : bâtir une stratégie d'aménagement partagée, ajustée aux enjeux locaux et aux besoins exprimés par les habitants.

Trouver les bons équilibres entre les 12 communes, dans un contexte de sobriété foncière renforcée, a demandé une mobilisation forte et continue des élus et agents.

Sur la base d'analyses détaillées (habitat, économie, mobilités, environnement, paysage...), le territoire s'est projeté vers un futur ambitieux, fidèle à son identité rurale.

Trois axes structurent cette trajectoire à l'horizon 2040 :

- Une économie résiliente, plurielle et structurée autour d'un territoire carrefour.
- Un développement harmonieux mêlant diversification de l'habitat, mobilisation des capacités existantes et nouvelle organisation des mobilités.
- Une mise en valeur du patrimoine, essentiel pour l'attractivité et la préservation du vivant.

Avec l'approbation du PLUi, la solidarité et l'équilibre entre les communes restent au cœur du projet, afin d'as-

surer un développement durable et cohérent. Le document précise le zonage de tout le territoire (agricole, habitat, activités, espaces naturels...) et encadre les règles de construction propres à chaque zone.



Espace France Services



L'**Espace France Services** vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques de votre quotidien. C'est un guichet unique qui vous donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

• **Santé/Social** : CAF, MSA, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Démarches, remboursements, prestations et aides...

• **Juridique** : CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)
Accès au droit, obtenir un extrait du casier judiciaire.

• **Citoyenneté/Mobilité** : ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
Pré-demande de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), demande d'une carte grise, changement d'adresse, duplicata, certificat de cession, permis de conduire, (délivrance, annulation, suppression, changement d'adresse).

• **Fiscalité** : DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons à prendre contact prioritairement par téléphone auprès de l'Espace France Services. En fonction de votre demande, nous pourrions vous proposer un rendez-vous.

Création de compte, déclaration d'impôt sur le site impots.gouv.fr, aide au paiement en ligne...

Partenaires France Services

Les domaines d'intervention

• **Famille/Logement** : CAF (Caisse d'Allocations Familiales)/MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Déclaration de situation, déclaration de naissance, demande de prestations, demande d'attestations...

• **Retraite** : MSA/CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)/AGIRC ARRCO (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, retraite complémentaire des salariés du secteur privé)
Mise à jour de la carrière, demande de retraite personnelle et de réversion, relevé de carrière, simulations...

• **Emploi** : Pôle emploi
Inscription, actualisation, accompagnement, aide à la recherche d'emploi, aide à la demande d'indemnisation...

A Locminé

2 rue Yves Le Thies - 56500 Locminé
Tél. : 02 97 44 29 65



Les deux France Services de Centre Morbihan Communauté, à Locminé et Saint-Jean Brévelay sont désormais joignables au numéro unique : 02 97 44 29 65

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 9h à 12h / Fermé
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

A Saint-Jean-Brévelay

27 rue de Rennes
56660 Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 44 29 65



Lundi : de 9h à 12h
Mardi : de 9h à 12h et 15h30 à 17h30 / uniquement sur RDV
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
FERME LE LUNDI APRES-MIDI ET JEUDI MATIN

Permanences Partenaires

Pour vous accompagner dans vos démarches, de nombreux partenaires proposent des permanences gratuites de proximité sur les sites de Locminé et de Saint Jean Brévelay.

En fonction de vos besoins vous pouvez notamment prendre rendez-vous avec :

- Le Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan (Informations juridiques confidentielles)
- La DGFIP (Direction générale des finances publiques)
- Le Conciliateur de justice (aide à la résolution amiable de conflits entre personnes physiques ou morales)
- CRESUS (association d'accompagnement pour les personnes en difficultés financières)
- Le CIRFA (Information et recrutement dans l'armée de terre)

Renseignements à l'accueil des "France Services"

- **Soliha** (conseil pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées)
- **Le Conseiller en énergie** (conseils et information pour la rénovation énergétique)
- **L'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
- **Le CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme & de l'Environnement)

2025 : Album souvenir

Les cérémonies



Les lauréats du concours des maisons fleuries



8 mai



La sainte barbe



11 novembre

Equipe de la ville



Le Football Club Billiotais



Concours de belote



Match de fin de saison



Le Football Club Billiotais



Concours de palets



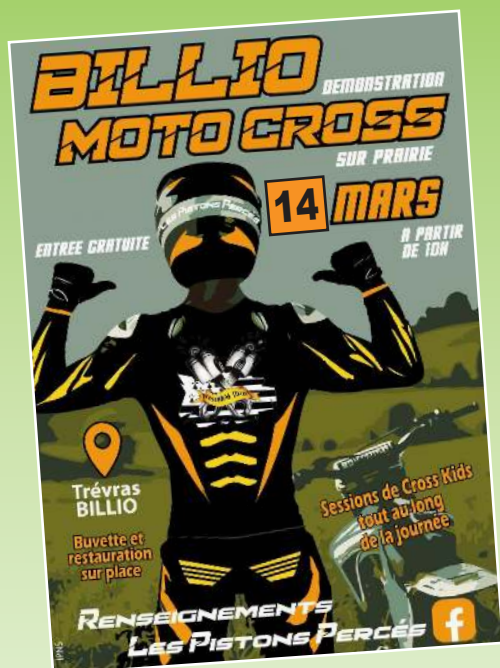
Comité des fêtes



Assemblée
de Billio



Les pistons percés



Les p'tits bolides



CCAS



Sortie à Saint Malo



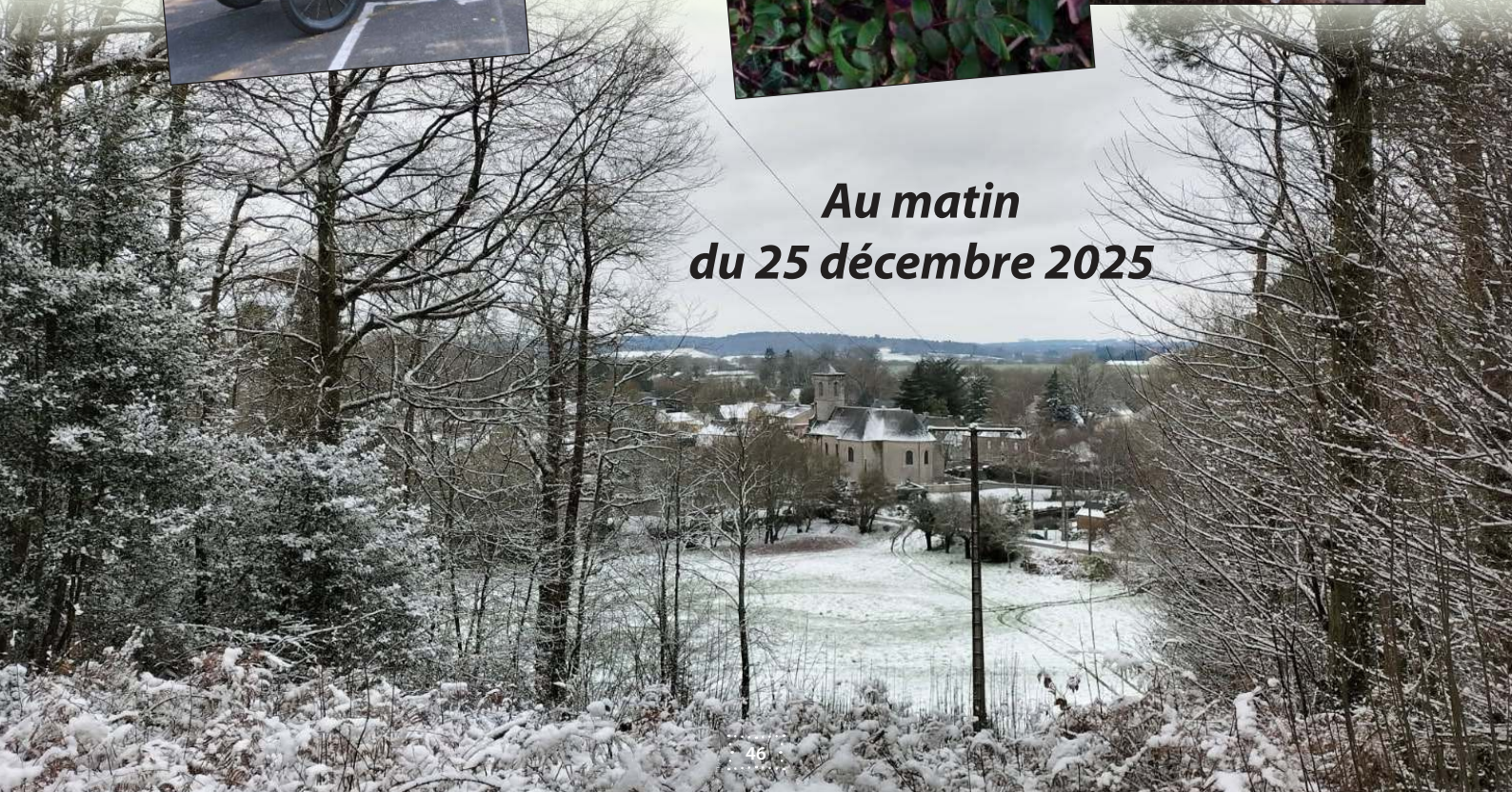
Décos de Noël des bénévoles



***La troménie
de passage sur la
commune***



***Au matin
du 25 décembre 2025***



Délivrance d'un passeport

MAJEUR

- 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, à **effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

- 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, Quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou Certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :

Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à **compléter et signer par l'hébergeant**.

- + Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,
- + Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),
- + La carte d'identité de l'hébergeant.

- 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport sont périmés depuis plus de 5 ans).

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

- Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.
- Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale...

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

- L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).

- **86 euros en timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

MINEUR

L'enfant de 12 ans et + doit être présent.

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :

- **la pièce d'identité du parent présent** pour la constitution du passeport,
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

Si résidence alternée :

- un justificatif de domicile de chaque parent,
- ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Saint Jean Brévelay sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.70.43.25 lundi de 14h00 à 17h00, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, vendredi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Guégon sur rendez-vous uniquement
Tél 02.97.22.20.64 lundi 10h30-12h30 / 13h30-17h30, du mardi au vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-17h30, le samedi : 9h - 12h

Mairie de Josselin sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.22.24.17 lundi de 14h00 à 17h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30 - Le vendredi de 9h00 à 11h30

Mairie de Sérent sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.93.57 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

La nouvelle carte d'identité généralisée sur tout le territoire

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Devez-vous renouveler votre carte qui est à l'ancien format ? Service-Public.fr vous rappelle les caractéristiques de cette nouvelle carte qui vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Expérimentée d'abord dans l'Oise depuis le 15 mars 2021, la nouvelle carte d'identité a été peu à peu déployée sur tout le territoire entre le 29 mars et le 28 juin 2021. C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité doivent désormais délivrer cette carte sécurisée.

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

À savoir : Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée,

d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Ce qui change pour vous

- La commune de Billio ne délivre plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité.

La commune la plus proche est la mairie de Saint Jean Brévelay. Il est obligatoire de prendre un rendez-vous au 02.97.70.43.25 le lundi de 9h00 à 12h00 ; mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le vendredi de 9h00 à 12h00

- La pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> est obligatoire. Si vous avez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à internet la maison France service à Saint Jean Brévelay est là pour vous aider elle se situe 27 rue de Rennes – 02.97.60.43.42

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.



Services de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Depuis le 28 juillet 2020, les usagers peuvent payer en espèces (maximum 300 euros) ou en carte bancaire (pas de paiement par chèque) chez les buralistes partenaires qui afficheront ce logo.

La liste des bureaux de tabac agréés proche de chez vous est la suivante :

- L'Oasis
1 Rue du Charron à Billio
- Le Melec Presse
11 place de l'église à Plumelec
- Le Lion d'Or
3 rue de Rennes à Saint-Jean-Brévelay
- Bar tabac La Rotonde
1 rue St Nicolas à Josselin



Horaires Poste et Agence Postale Communale

COMMUNES	PLUMLEC	GUEHENNO	SAINT JEAN BRÉVELAY	PLAUDREN	CRUGUEL
	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE	BUREAU DE POSTE	AGENCE POSTALE	AGENCE POSTALE
LUNDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MARDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
MERCREDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
JEUDI	9H-12H	9H-12H / 14H-17H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
VENDREDI	9H-12H / 13H30-16H30	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H
SAMEDI	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18H	8H-13H / 16H30-23H



Déchèterie de Saint Jean Brévelay

La déchèterie est ouverte aux habitants et aux professionnels de Centre Morbihan Communauté.

La déchèterie de Brénolo se situe sur la commune de Saint-Jean-Brévelay.

Tél : 02 97 60 42 29

Déchets acceptés

Tous les déchets, sauf l'amiante, les produits explosifs...

Saint Jean Brévelay		
Lundi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Jeudi	/	/
Vendredi	8h30 - 12h30	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h30	14h/18h



Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire

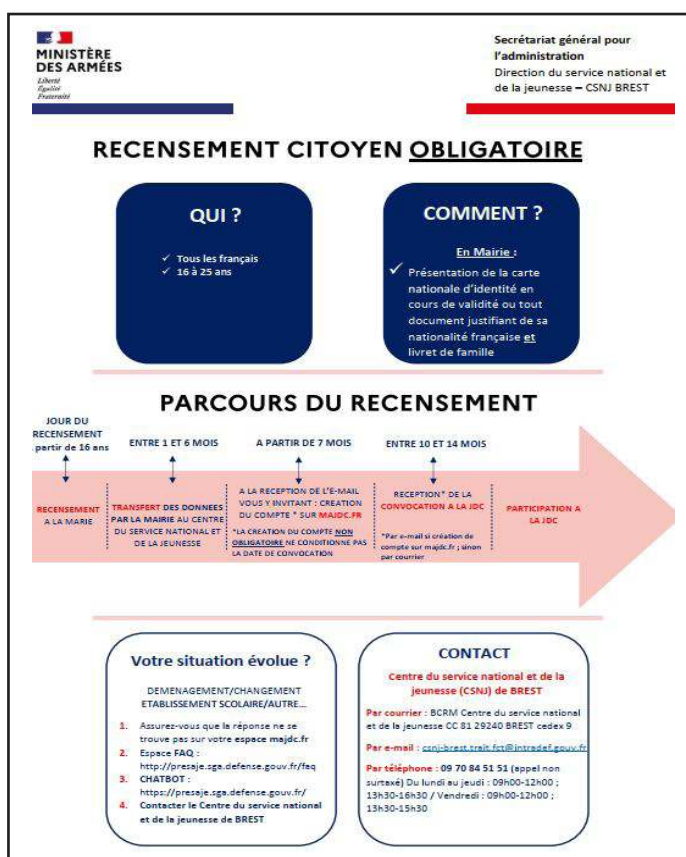
Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent

qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.



Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile



Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin

tout au long de l'année.

- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles		POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé

Memento

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h00
Jeudi : fermée
Secrétaires : VILA Caroline Responsable Communale
DUBRULLE Jennifer Assistante d'accueil
Téléphone : 02 97 42 28 18
e-mail : marie.billio@wanadoo.fr

Centre Morbihan communauté

Pôle géographique de St-Jean-Brévelay tél : 02 97 60 43 42
Pôle géographique de Locminé tél : 02 97 44 22 58

Perception

36 rue Albert de Mun 56300 Pontivy - 02 97 25 50 44

Sapeurs-pompiers : Tél. : 18

Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean-Brévelay

Gendarmerie : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17

24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Jours d'ouverture : mercredi de 14h à 18h
et samedi de 9h à 12h.

Urgences médicales, SAMU : Tél. : 15

Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

Services de garde

Médecin : 02 97 68 42 42
Pharmacie : 3237

Centre Anti-poison

Tél. : 02 99 59 22 22

Enfance maltraitée : Tél. : 119

Centre Médico Social

26 rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Vous pourrez rencontrer sur rendez-vous une assistante sociale, la puéricultrice ou le médecin de la protection maternelle et infantile.
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

Amper (Association Mandataire et Prestataire de services pour l'Emploi en milieu Rural)

Service à la personne et à domicile en Morbihan
Contact : Marie-Ange Dufaud
Antenne de Saint-Jean-Brévelay
27 rue de Rennes - 02 97 61 45 85
amper.stjeanbrevelay@msa-services.fr

Service de soins à domicile

Association d'Aide en Milieu Rural
Foyer Logement « La Peupleraie »
1, rue du Capitaine Marianne - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 05 ou 06 88 87 52 24
Présidente : Martine Ferrand

Ecole « Sainte-Anne »

2 rue du Stade - 56420 Guéhenno
Tél : 02 97 42 20 05

Presbytère :

Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

Presse :

Ouest France : Ginette Perel - 06 67 30 57 09
La Gazette : Sandra Morantin - 07 61 30 65 93

Funerariums

Plumelec : 02 97 42 37 65
Josselin : 02 97 22 30 84
Réguiny : 02 97 22 40 95

Préfecture

10 bis Place du Général De Gaulle
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 54 84 00

Sous-Préfecture

Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 25 00 08

Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe

13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES
Tél. : 02 97 01 50 50

France Travail

1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY
Tél. : 39 49

EDF – dépannage 24h/24

Tél. : 08 10 33 31 56

SAUR

Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

Orange

Tél. 3900 (service client gratuit)

Enedis

- <http://www.enedis.fr/> gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/morbihan/billio> qui liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans votre commune.
- <https://agence-energie.com/agence-edf/billio> qui contient l'adresse des agences EDF à proximité de votre commune.
- <https://www.fournisseurs-electricite.com/demenagement/edf> qui contient les démarches à effectuer lors d'un emménagement.

APEL du RPI Billio-Guéhenno



Une année riche en projets et en solidarité

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'APEL du RPI a poursuivi son engagement auprès des écoles en organisant de nombreuses manifestations destinées à collecter des fonds. Ces actions permettent de

financer des sorties, voyages scolaires et activités pédagogiques pour les enfants.

Le conseil d'administration a compté 9 membres tout au long de l'année. Un grand merci à chacun pour sa disponibilité, son énergie et son implication dans la réussite des différents événements !

Une équipe dynamique et pleine d'idées

Toujours animée par la même motivation, l'équipe de l'APEL met tout en œuvre pour proposer des événements variés et conviviaux afin de poursuivre la collecte de fonds. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et votre participation, chers amis de l'école, pour faire vivre ces belles initiatives !

Nos remerciements

L'APEL tient à exprimer sa reconnaissance aux municipalités de Billio et de Guéhenno pour leur soutien constant, ainsi qu'à l'ensemble des habitants pour leur accueil et leur participation aux différentes ventes (chocolats, tom-

Composition du bureau de l'APEL du RPI :

- **Présidente :** Aurélie Le Moine
- **Vice-Président :** Arnaud Le Tohic
- **Trésorière :** Adeline Gomes-Rodrigues
- **Trésorière adjointe :** Alexandra Le Marchand
- **Secrétaire :** Poste à pouvoir lors de l'AG de 2025
- **Membres :** Véronique Nizan, Florence Guillet, Maïwenn Dréano, Camille Hubert, Mickaël Mahieux

Un grand **merci à toutes celles et ceux** qui participent, soutiennent et font vivre les projets de l'APEL du RPI. Grâce à vous, ces initiatives continuent de grandir et d'enchanter nos enfants !

bola, saucissons, etc.). Grâce à vous tous, nos actions rencontrent un véritable succès !

Rejoignez-nous !

Vous êtes parents d'élèves et souhaitez participer à la vie de l'école ? Rejoignez notre équipe ! Nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés prêtes à offrir un peu de leur temps pour nous aider à organiser les événements de l'année. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration.

Événements à venir

Décembre – Février : Vente de tickets de tombola

Date à définir : Carnaval des enfants (Guéhenno)

Samedi 28 mars : Repas des écoles (salle communale de Billio)

Mai / Juin : Vente de saucissons

Samedi 20 juin : Kermesse des écoles (Guéhenno)

Dimanche 21 juin : Loto (salle multifonctions de Guéhenno)



Dans Tous Les Sens



"Déjà 25 ans" que **DTLS** existe et toujours la même énergie, la même volonté de transmettre l'amour de la musique pour tous les jeunes de 3 à 93 ans sur notre territoire.

La richesse de **DTLS** c'est la qualité de l'enseignement dispensé et aussi son ouverture d'esprit par la diversité des styles musicaux proposés :

- Éveil musical dès 3 ans
- **Batterie – Guitare – Guitare Basse – Piano – Violon**
- Groupe **Vocal** adulte
- Pratique collective : Musique actuelle, Ensemble Celtique, Ensemble Classique

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en fonction des places disponibles. L'apprentissage des instruments s'adresse à tous les âges à partir de 7 ans quel que soit le niveau.

L'éveil musical et les cours d'instruments sont dispensés sur **Saint-Jean-Brévelay**. Le concert des élèves du mois de mai se déroule dans la salle des fêtes de **Bignan**. Nous remercions ces deux municipalités pour leur aide toujours précieuse.

Notre collaboration avec le comité des fêtes de **Billio** est toujours d'actualité, nous travaillons de concert pour réaliser de nouvelles animations.

DTLS assure des partenariats avec les collectivités locales et d'autres associations pour **l'organisation d'événements** par la mise à disposition de matériel : scène mobile, sonorisation, éclairage scénique.

Et toujours un grand merci à toute l'équipe des lotos : **Solange, Geneviève** et leur grande équipe qui investissent les salles polyvalentes alentours pour annoncer quine, double quine et carton plein ! C'est en grande partie grâce à elles que nous pouvons maintenir des tarifs raisonnables pour les cours de musique. Encore merci à elles !

2026 se prépare sous le signe de l'harmonie et de la diversité musicale. Alors si le cœur vous en dit n'hésitez pas, venez rejoindre nos différentes activités à tout moment de l'année !

Bureau

Président : Emmanuel SEVENO
 Vice-Président : Quentin LE BAIL
 Trésorière : Laure MARTIN
 Secrétaire : Carole LE BAIL
 Secrétaire adjointe : Martine VANIGLIA



Téléphone : 06 63 25 43 78.
 Email : assodtls@laposte.net
 Site internet : <https://www.asso-dtls.fr>

Comité des Fêtes

Avant tout, je voudrais remercier toutes les personnes bénévoles qui contribuent à faire de ces fêtes des moments inoubliables. Vraiment merci !

Malheureusement, il n'y a pas eu de fête de la musique.

Pour le 15 août, ce fût un bonheur car le soleil était avec nous. Le repas était exquis ainsi que les tripes et jarrets. Merci à Martial Dubot et son équipe.

Ambiance festive avec les groupes de musiciens et chanteurs qui ont fait danser tous ces amoureux de la danse bretonne.

Pour la randonnée, mention spéciale pour Fabien Caro et ses débroussaillers qui ont fait des sentiers très praticables. A l'arrivée, une soupe attendait nos randonneurs ainsi qu'un sandwich et une boisson.

Enfin merci à tous de m'accompagner ainsi que mes collaboratrices et nous vous souhaitons une très bonne année.



Chorale du Pays de Saint-Jean

La chorale du pays de St Jean est repartie pour une nouvelle année avec 38 choristes et des pupitres équilibrés ce qui nous permet l'apprentissage de chants à 4 voix. Nous répétons tous les jeudis soir dans la salle communale de Billio mise gratuitement à notre disposition et où nous avons nos habitudes depuis 2008 !

Pendant la saison 2024/2025, nous avons participé à 5 concerts dont l'anniversaire de la chorale de St Avé qui fêtait ses 30 ans et en juin nous sommes allés dans le Finistère, invités par la chorale de Briec de l'Odet.

Nous avons plusieurs projets pour cette nouvelle saison. Notre prochain concert aura lieu en décembre à l'EHPAD Maison Sainte-Famille à Kermaria et début février, nous chanterons à la salle de Bignan avec « Les Gaillards d'avant de Pontivy » dont le répertoire est composé de chants de marins.

Notre répertoire ? Des chansons de la variété française actuelle, quelques chants du réper-

toire classique et des chansons traditionnelles de Bretagne ou d'ailleurs.

Lors de nos concerts, nous sommes toujours heureux de rencontrer des gens « du pays de St Jean » !

*Marcelle Allieux, cheffe de chœur.
Marion Talarmin, présidente.*



Football Club Billiotais



Le Vendredi 13 juin dernier, le bureau du FCB a convié ses membres, joueurs et amis du club à l'assemblée Générale. Du point de vue sportif, Nicolas Le Callonnec co-président, précise que l'équipe termine en milieu de tableau de son groupe en D3 avec un bilan de 10 victoires et 10 défaites.

Pour la saison 2025-2026, un nouvel entraîneur a été recruté, il s'agit de Grégory Devreese et de nouvelles recrues viennent grossir l'effectif avec pour objectif de monter l'équipe en D2, l'espérance d'inscrire une équipe B ne s'est pas réalisé.

Côté évènements, Adrien Thomas, co-président précise que les manifestations ont bien fonctionnées. Le concours de palets a été une grande réussite avec un record de 87 équipes, l'opération est donc renouvelée en 2026.



La participation aux repas à emporter et à la salle sont cependant en demi-teinte, tandis que le concours de belote organisé depuis 40 ans a accueilli 24 équipes.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Samedi 24 janvier : repas de mi-saison
 Vendredi 27 février : concours de belote
 Jeudi 30 avril : cochon grillé à la salle Le Tilleul
 Vendredi 05 juin : assemblée Générale du club
 Vendredi 24 juillet : concours de palets au stade

Niveau trésorerie, Tristan Bréhélin nous annonce un bilan en très bonne santé avec des comptes dans le vert. A ce titre le club a remis un chèque de 500 euros à l'ordre de la fondation du patrimoine qui servira à la rénovation de l'église de BILLIO.



C'est Adrien Binoist, conseiller municipal et membre du comité de pilotage aux actions et animations pour la restauration de l'église qui est venu récupérer le don.

Nous profitons de cette tribune pour remercier tous les partenaires qui contribuent au club d'exister financièrement, les sponsors, la mairie, les bénévoles.



C'est dans une bonne ambiance que nous nous retrouvons lors des entraînements et des matchs.

Grégory a pris ses fonctions comme nouvel entraîneur, les nouvelles recrues ont pris leurs marques.

Football Club Billiotais

La saison 2025-2026 a débutée en septembre, toutes les conditions sont réunies pour réussir cette saison. En janvier nous comptabilisons 7 victoires et 2 défaites, nous sommes 2ème au classement.



Nous continuerons avec l'ensemble du bureau, des dirigeants à maintenir cet esprit de camaraderie, de partage et d'union. En juillet dernier, les bénévoles du club et les joueurs se sont retrouvés pour repeindre les mains-courantes au stade et faire l'entretien des locaux.



Société de Chasse

Cette année nous sommes 21 adhérents à la société. Le plus ancien de nos adhérents a 77 ans, le plus jeune 20 ans. C'est une équipe soudée, qui passe de bons moments, en toute convivialité



Tous les ans pour les fêtes de fin d'année, une vente de pâté de chevreuil est organisée.

Celle-ci fût, encore cette année, une belle réussite.

Nous avons participé également à l'organisation de l'assemblée de Billio.



Le Palet Billiotais

Le palet breton est un jeu ancien, traditionnel, convivial qui demande précision, régularité et puissance, car il se

joue sur une distance de 15 mètres. Cette discipline peut se jouer en individuel ou par équipe. Elle est intergénérationnelle et regroupe une quinzaine de joueurs assidus.

En effet, depuis quelques années, les adeptes de cette activité, aiment se retrouver chaque mardi après-midi et chaque dimanche matin (ou jour férié) pour s'affronter. Un terrain municipal leur est dédié, près de la Salle Le Tilleul. Cette association est avant tout animée par le partage, l'entente et la bonne humeur.



Composition du bureau

- Co-Présidents : Eric Gabillet et Gérard Trégaro
- Co-trésoriers : Jean Mauguen et Jean-Luc Le Bouquin
- Co-secrétaires : Mikael Gendron et Gilles Duval

Petit Bolide Billiotais

Le Petit Bolide Billiotais , également connu sous l'acronyme PBB a encore fait des siennes en 2025.

Les 22 membres de cette dynamique association ont tenu leurs engagements en organisant les 2 courses prévues au programme à savoir :

2 courses régionales qui se sont déroulées sur le circuit du Pont d'Argent dans lesquelles les échelles 1/8 thermiques et électriques côtoyaient les « grosses » 1/5. Le plein de pilotes a permis de remplir les séries pour des courses sérieuses et viriles.

Pour chaque course, le public est venu nombreux voir vrombir ces fragiles petites mécaniques en profitant de l'occasion pour se retrouver à la buvette ou à la restauration. Le club souhaite remercier chaleureusement les associations qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour nous aider : Le FCB, la société de chasse ainsi que les pistons percés sans oublier le comité des fêtes.

Notons que de nombreuses journées de travaux ont été nécessaires pour proposer un terrain de jeu idéal. Merci aux bénévoles pour leur engagement.

La relève est assurée avec les jeunes du club, au nombre de 3, 2 garçons et une fille (Melissa Lantrin, Thaïs Burnegat et Alix Godart), de 8 à 14 ans, qui progressent constamment et que nous commençons à suivre sur les courses. 2 d'entre eux finissent même respectivement 1er et second au cumul du championnat de Bretagne « promo ».

Ils évolueront l'année prochaine dans la catégorie reine de leur discipline et nous les suivrons avec attention en 2026 dans leurs confrontations avec les meilleurs pilotes régionaux.

Gageons que 2026 sera pleine de challenges. Le club postule d'ailleurs à l'organisation d'un Championnat de France en grande échelle.



La trêve hivernale est bienvenue pour affuter matériel et châssis ainsi que pour travailler sur la piste. Les pilotes porteront haut les couleurs du PBB !

L'association a également fait un don de 500 euros pour la rénovation de l'église.



L'Équipe de la Ville

Cette année 2025, en partenariat avec le FC Billio, nous avons organisés notre 2ème édition de descente de caisses à savon au mois d'avril qui malgré une météo pluvieuse les jours précédents et même jusqu'au matin a motivé quelques 40 pilotes à descendre la hutte (route de Plumelec) et rassembler un public toujours aussi présent lors de nos manifestations à Billio.

Nous remercions très chaleureusement tous nos bénévoles qui oeuvrent chaque année pour que la fête soit réussie et perdure.

Et on remet ça !!! Comme tous les 2 ans, nous relançons la fameuse balade de mobs qui, cette année 2026, sera accompagnée d'une bourse de pièces mécaniques dès 8h30 du matin.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026 et plein de réussite dans vos projets.

Fabien, David, Rémi, Mélanie et Alexandre.



Les Pistons Percés

L'association "Les Pistons Percés" est toujours ravie de rassembler les crossmen, ceux-ci ont répondu très nombreux "Présents" le 1er mars 2025, sur un terrain à Trévras et n'ont pas manqué de remercier l'association pour son organisation au Top ! Merci à eux pour leurs encouragements !

La démonstration de Tracteurs Tondeuses, l'exposition des anciens tracteurs, après une semaine de pluie battante a pu avoir lieu, et miracle : le soleil était au RDV. Les applaudissements des spectateurs ont montré l'intérêt porté à cette journée, conscients que sans les nombreux bénévoles, ces journées ne pourraient se dérouler comme il se doit. Alors l'association "Les Pistons Percés" remercie

chaleureusement ces jeunes et moins jeunes pour leur dévouement et leur implication.

Bravo et Merci ! Et bien sûr, à l'année prochaine !



Anciens Combattants : UNACITA / ABSR "Association Billiotaise du Souvenir et de la Reconnaissance"

Les commémorations aux monuments aux morts se sont déroulées comme à leur habitude, conjointement avec les anciens combattants de la commune de Guéhenno.

Le 8 mai 2025. 80ème anniversaire de la libération de la France

Dans les deux communes, les élus font la lecture du message du ministre des Armées. C'est un moment solennel.

Les enfants du RPI venus nombreux ont fait une lecture en faveur de la paix. Un devoir de mémoire pour nous tous.



Le bureau UNACITA
Président : Gérard Bréhélin - Trésorier : Jean-Loïc Joubioux
Secrétaire : Isabelle Bréhélin

Le bureau ABSR
Président : Yannick Caro - Trésorier : Gilbert Goulard
Secrétaire : Isabelle Bréhélin

La commune de Billio nous a offert le verre de l'amitié. Le groupe s'est ensuite rendu au restaurant de St-Aubin, afin de partager un moment de convivialité autour d'un bon repas.

Le 11 novembre 2025, nous avons célébré, le 107° anniversaire de l'Armistice 1918.

Les anciens combattants, les élus, les habitants et les enfants ont rendu hommage à nos valeureux soldats morts pour la France. Les enfants ont entonné la marseillaise, après avoir écouté le message de la ministre et l'appel aux morts effectué par les élus.

Les monuments aux morts rappellent le souvenir de ces soldats qui ont sacrifié leur vie pour la Patrie et la Liberté. Morts pour la France, ils méritent la reconnaissance de la Nation.

Nous remercions les parents qui accompagnent leurs enfants à ces cérémonies.

Bravo à Gilbert et Yannick nos fidèles portes drapeaux, qui sont présents sur les commémorations communales et présents également sur l'ensemble du territoire où les sollicitations sont nombreuses.



A noter :
L'assemblée générale des deux associations aura lieu le dimanche 15 février à 10h30 à la salle du conseil à la mairie

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)



Au service des habitants depuis plus de 30 ans.

Créée en 1992, l'ADMR de Plumelec s'appuie sur une équipe de 10 bénévoles investis, à l'écoute des besoins des habitants. Elle bénéficie du soutien des services de la fédération ADMR, basée à Vannes. L'association œuvre pour le bien-être à domicile de tous, tout en contribuant à la création d'emplois et à la vie sociale locale.

Notre objectif : favoriser le maintien à domicile en garantissant la qualité et la continuité des soins et de l'accompagnement.

Un territoire étendu

L'ADMR intervient sur huit communes : Billio, Bignan, Buléon, Guéhenno, Plaudren (uniquement le SAAD), Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

Nos différents services

• Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Ce service est composé de 16 aides à domicile, d'une assistante technique administrative et d'une responsable de secteur. Notre équipe intervient auprès des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Le SAAD assure des prestations essentielles : aide à la toilette et aux actes de la vie quotidienne, aide aux courses, entretien du logement et du linge, soutien administratif, ainsi que la garde d'enfants.

• Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
Encadré par une infirmière coordinatrice, ce service regroupe 8 aides-soignants et s'adresse aux personnes malades et/ou dépendantes de 60 ans et plus.

Il apporte des soins d'hygiène à domicile, assurés par les aides-soignants, en collaboration avec les professionnels paramédicaux du territoire.

Les soins sont intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.

• Équipe Mobile Mémoire (EMM)

En collaboration avec le SSIAD de Locminé, nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes atteintes de troubles cognitifs légers, sur prescription médicale.

• Portage de repas et téléassistance

Pour renforcer l'autonomie et la sécurité des personnes vivant seules, l'ADMR propose également un service de portage de repas à domicile et de téléassistance (Filien).

Contacts

Tél : 02 97 42 30 05 - 06 88 87 52 24 (SAAD)

06 72 10 02 91 (SSIAD)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(le mercredi uniquement par téléphone)



Des subventions pour mon logement



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat.

SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au 02 56 69 00 16 ou sur solihabretagne.fr

Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas

AMPER : des métiers qui changent des vies



Et si votre métier transformait le quotidien de quelqu'un, chaque jour ?

C'est le rôle des aides à domicile d'AMPER, association engagée depuis plus de 30 ans auprès des personnes en perte d'autonomie dans tout le Morbihan. Leur mission est à la fois simple et essentielle : permettre à chacun de continuer à vivre chez soi,

dignement, entouré et soutenu.

Un métier au cœur du lien social

Derrière chaque porte, une histoire. Derrière chaque mission, un sourire retrouvé. Être aide à domicile, ce n'est pas seulement préparer un repas, faire l'entretien de la maison ou accompagner une toilette. C'est aussi offrir une présence attentive, écouter, échanger, rassurer. C'est un métier discret mais vital, qui contribue chaque jour à maintenir un tissu social vivant dans nos communes, qu'elles soient rurales ou urbaines.

AMPER valorise ces professionnelles et professionnels de terrain, véritables piliers de la solidarité locale. Pour l'association, ce métier dépasse l'emploi : il incarne une mission citoyenne.

10 bonnes raisons de rejoindre AMPER

AMPER recrute régulièrement de nouveaux talents. Voici dix bonnes raisons, citées par ses salariés, qui font la différence :

- 1. Un métier qui a du sens, humain et au service des autres**
- 2. Chez AMPER, on me fait confiance et on me fait évoluer**
- 3. Un emploi de proximité, à deux pas de chez moi**
- 4. Je peux compter sur une équipe et un soutien professionnel**



- 5. Un métier varié, avec des missions différentes chaque jour**
- 6. Des horaires aménagés pour un meilleur équilibre vie pro / vie perso**
- 7. Chez AMPER, je suis bien équipé-e et accompagné-e pour travailler en sécurité**
- 8. Ma voix compte : chacun peut s'exprimer et participer**
- 9. Un emploi stable, chez un acteur local engagé**
- 10. Des avantages qui complètent mon salaire**

Une aventure humaine et citoyenne

Rejoindre AMPER, c'est choisir bien plus qu'un emploi. C'est intégrer une équipe solidaire, travailler près de chez soi, et trouver la fierté d'exercer un métier qui a du sens.

Vous souhaitez vous engager dans un travail utile, proche des habitants et riche de rencontres ? AMPER vous ouvre ses portes.

Pour en savoir plus sur les conditions de travail chez AMPER et pour découvrir nos offres, RDV sur <https://www.amper-asso.fr/travailler-chez-amper/>

FAVEC

Fédération des Associations de Conjointes Survivants et parents d'Orphelins

Cette Association vous accueille en toute simplicité, vous soutient dans votre peine, vous aide à sortir de la solitude avec empathie et discrétion.

Celle-ci organise tout au long de l'année des sorties (covoiturage et bus...), quelques repas conviviaux, loto et autres activités dans un climat amical et solidaire

Pour le secteur de Billio et ses alentours une Permanence est tenue de « 10H à 12H » tous les derniers « VENDREDIS » de chaque mois à la mairie de Saint Jean Brevelay (petite salle donnant derrière la mairie au rez de chaussée).

Au plaisir de se rencontrer

Responsable de la Permanence de Saint Jean Brevelay :
Madame PICHOUX Maryse : 06 76 75 16 59

(Adhérente de Billio Gallopin Dominique
Possibilité de covoiturage)

Souvenir français : le devoir de mémoire



Le Souvenir Français est une association loi 1901, reconnu d'utilité publique en 1906, qui a 3 missions :

- 1) conserver la mémoire des MPLF
- 2) Veiller et à participer à l'entretien des tombes
- 3) Transmettre le flambeau aux générations successives.

Hommage à François Le Guen le 18 Août 2025

François comme tous les jeunes gens de son âge avait été appelé en Algérie pour servir la France en 1959, et il y restera 28 mois.

En 1971 il participe à la création de la section des anciens combattants d'Algérie UNACITA de Plumelec et il sera l'un des premiers présidents.

François est un passionné de lecture, Il s'intéresse beaucoup à la mémoire de la Libération de la Bretagne.



En 1998, il adhère à la section des amis de La France Libre présidée par Pierre Oillo et c'est lui qui fera connaître à celui-ci toutes les phases des parachutages des SAS dans la région de Plumelec et des communes environnantes.

Il devient aussi adhérent au Comité Cantonal du Souvenir Français et en 2008 président de celui-ci en remplacement de Jo Guillochon DCD. Il y restera 5 années et en 2013 il m'avait proposé de prendre son relai en présence de Jacques Joly DG 56 et deviendra Pt Honoraire du Comité.

Pendant sa présidence, plusieurs rues et places ont été inaugurées au nom du Souvenir Français, ainsi que le menhir de La Grée dont il était très fier.

En 2012, pour la mise en place de l'exposition sur la Guerre d'Algérie son œil d'expert et sa passion de son histoire vécue m'avait été très utile.

De part sa connaissance, c'est lui qui m'a transmis la mémoire des événements de la Guerre de 39/45 vécue dans la région, autrement dit un peu mon mentor. Le Souvenir Français te remercie François d'avoir mis en application la devise de celui-ci car tu as accompli sur cette terre « ton devoir de mémoire ». Merci François

Le président du Comité Souvenir Français Centre Morbihan

Petit rappel historique

Voilà 111 ans le 2 août 1914 toutes les églises de France sonnèrent le tocsin, c'était le début de la Grande Guerre de 14/18. Beaucoup de communes en France ce sont rappelés et célébrés le 11 novembre dernier la fin de celle-ci, la commune de Moréac en fait partie.

Depuis 2015, 11 communes du Comité Souvenir Français Centre Morbihan ont créé des espaces arborés par la plantation d'arbres, 1 arbre pour 10 poilus morts pour la France, pendant la Grande Guerre, votre commune sera la 12ème de la CMC.

Pour sa part, la France aura perdu 1 400 000 de ses poilus.

La Bretagne : 130 000

Le Morbihan : 24 000 répartis sur 127 professions

Dont : 14 000 du milieu agricole

Si tous les morts de la Grande Guerre s'étaient donné la main de leur vivant, la chaîne humaine aurait fait la moitié du tour de la Terre.

Le devoir de mémoire c'est comme le feu si on ne l'entretient pas, il disparaîtra. Pour éviter cela, il faut l'écrire, collecter des documents, filmer, faire des expositions, entretenir les tombes, innover pour durer comme planter des arbres à la mémoire des poilus et c'est là le devoir de chacun.



Premier coup de pelle par le maire de Moréac, Pascal Roselier, sous l'oeil du président Jo Dréano.



Souvenir français : le devoir de mémoire

En matière de biodiversité planter des arbres c'est bien pour lutter contre le réchauffement climatique, mais c'est aussi un juste retour de compensation pour les centaines de millions d'arbres déchiquetés par les obus dans cette Grande Guerre sur les 800 kms de tranchées, avec à la clé, une pensée pour nos poilus disparus.



Visite de l'exposition par les élèves de l'école Saint Cyr de Moréac en présence des deux poilus de service, Jean-Pierre Audo et Jo Dréano.

Le Comité du Souvenir Français Centre Morbihan, compte à ce jour 215 adhérents et nous sommes le seul en France à faire ses Espaces Arborés en plantant 1 arbre pour 10 poilus Mort Pour La France (MPLF). Depuis 2015, c'est 150 arbres plantés représentant 1500 poilus, avec transmission de mémoire à + de 800 enfants.

8 mai 2025 : Sur les traces de Louis Duval

Ses parents habitants St Jean Brévelay en 1944 et c'est là que Louis Duval a été embarqué par les allemands après la rafle du 9 juillet, direction l'Allemagne, il avait 18 ans.

Louis est MPLF le 6 avril 1945 à Buchenwald et est inscrit sur le monument aux morts de St Jean Brévelay, mais pour beaucoup d'habitants, jusqu'à ce jour c'était un inconnu.

Il a donné sa vie pour nous, ne l'oublions pas, c'est notre devoir de mémoire



Sur la photo la famille de Jams Duval qui a fait le déplacement de la Manche pour cette cérémonie.

Le 13 juin à Guéhenno

Présentation par le Comité d'une exposition sur la place des femmes dans la résistance dans le Morbihan avec 6 thèmes présentés et 60 documents (les femmes dans la résistance, la prison des femmes à Rennes, les femmes déportées, les anonymes et victimes indirectes, les juives déportées, les justes pendant la seconde guerre mondiale) Si l'après midi 50 personnes l'ont visitée, et en soirée 200 personnes se sont déplacées pour assister à la présentation d'un film monté par Bruno Henrieux (les années volées), l'histoire sur la vie d'une habitante de Guéhenno d'origine juive : Anouk Adelman.



En résumé

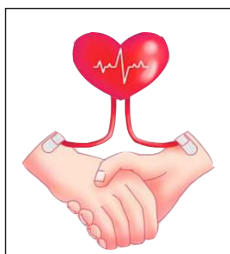
Après toute l'activité du Comité faite l'année 2024 sur la mémoire des traces de Marianne qu'en fin d'année on l'avait appelé "**l'année Marianne**"

En 2025 en plus de l'activité normale, notre ligne de conduite de la mémoire aura été les plantations d'espaces arborés en souvenir des MPLF. Après l'arbre de St Jean Brévelay, le 8 mai en mémoire des résistants tués en 1944, le 6 juin 3 arbres plantés à Locminé pour les martyrs de Penthièvre. Le Comité a planté plusieurs espaces arborés à partir du mois de novembre : le 21 novembre Naizin 13 arbres, Moustoir Remungol 4 arbres, le 28 novembre Plumelin 10 arbres et le 12 décembre Moréac 21 arbres le tout en présence de + de 250 enfants. Avec le diton cher aux jardiniers "à la St Catherine tout bois prend racine" Souhaitons que tous ces arbres transmettent au prochain siècle la mémoire de la raison du pourquoi ils ont été plantés. Pour les plantations en la mémoire des MPLF de 14/18 le président à chaque fois remerciés les enseignants et aussi les enfants, car c'est sur vous que repose la transition de cette mémoire dans les temps futurs et de terminer par ses mots : "**les poilus qui vous regardent de là haut seront fiers de vous**".

Pour le Comité Souvenir Français Centre Morbihan l'année 2025 avec un total de 52 arbres plantés s'appellera "l'année des arbres du Souvenir".

Le président du Comité Souvenir Français Centre Morbihan Jo Dréano

Association Don du Sang Saint-Jean-Brévelay



L'Association pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) continue au fil des ans de remplir le rôle qui justifie son existence : assurer sa quote-part des besoins en sang total et en plasma afin que chaque malade, chaque blessé qui a besoin d'une transfusion ou d'un médicament dérivé du plasma

puisse en bénéficier...

L'Association du secteur de St Jean Brévelay fait partie des 2650 Amicales de France et forte de ses 28 bénévoles contribue, grâce aux donateurs fidèles, à cette mission si vitale ! Aujourd'hui, la France compte 21 millions de bénévoles au sein d'une association, d'un syndicat, d'une mutuelle, d'un parti politique... Chaque année, 69 000 associations sont créées et autant sont dissoutes ou mises en sommeil. La durée moyenne de l'engagement varie entre trois et cinq ans. Il existe deux sortes de bénévoles :

- Les bénévoles élus : président, secrétaire, trésorier.
- Les bénévoles opérationnels : les plus nombreux.

L'ADSB du secteur de St Jean Brévelay, c'est :

- 28 personnes : 11 hommes et 17 femmes.
- 7 communes représentées : Bignan, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, St Allouestre, St Jean Brévelay.
- 5 collectes par an : 2 à Plumelec, 2 à St Jean Brévelay et 1 à Bignan.
- 100 affiches et panneaux à distribuer avant chaque collecte. (+ 3 banderoles).
- En 2024 : 346 donateurs accueillis sur 6904 personnes en âge de donner.

En France, 2 681 510 dons ont été effectués par 1 506 534 donateurs (moyenne : 1,7 dons/ donneur).



Co-présidents :

Didier Le Cam et Jean-Jo Rubeaux.

Membres de Billio :

Laurence Etienne, Yvonne Nio et Christelle Ropert.



Les donateurs représentent 3,5% de la population en âge de donner. (5% sur notre secteur).

A noter que 29% des donateurs ont moins de 30 ans ! C'est encourageant.

Il existe 107 Maisons du Don en France ; 30816 collectes mobiles ont été effectuées en 2024.

Au 31/12/2024, 9 710 personnes étaient salariées de l'EFS (Etablissement Français du Sang).



Collectes 2026

(sous réserve de modifications.)

- Vendredi 20 mars à Bignan.
- Mercredi 27 mai à Saint Jean Brévelay.
- Mardi 28 juillet à Plumelec.
- Vendredi 2 octobre à Plumelec.
- Jeudi 10 décembre à Saint Jean Brévelay.

La Claie Sans Frontières

Retour du voyage à Botley du 29 mai au 1^{er} juin 2025

À l'occasion du week-end de l'Ascension, 43 habitants (dont 10 enfants) issus des communes du canton de Saint-Jean-Brévelay et de Plaudren se sont rendus à Botley, ville jumelée avec leurs communes.

Après un accueil chaleureux dans les familles anglaises, les participants ont partagé une sortie commune au Amberley Museum, puis ont vécu deux journées riches en découvertes : visites locales, match de cricket...

Le séjour s'est conclu par la traditionnelle soirée festive pleine de convivialité. Un beau moment d'échange et d'amitié, en attendant avec impatience l'accueil des familles anglaises en mai 2026 chez nous !



Si vous souhaitez rejoindre l'aventure du jumelage, contactez-nous à l'adresse suivante : asso.jumelage.botley@gmail.com



Cercle Celtique TAL OUZ TAL

En 2025, « Bretonne » fut le nouveau spectacle de Tal Ouz Tal qui avait pour thème la place de la femme dans la société bretonne au 20ème siècle. Les différentes scènes animées par la cinquantaine de bénévoles de l'association fut une fois de plus une belle réussite. Le spectacle qui a eu lieu à Bignan, Vannes et Noyal-Pontivy a conquis les spectateurs.

Au Festival d'Armor à Vannes le 15 août, à l'issue de la présentation de notre spectacle, nous avons conservé le Label Argent de la part du Jury. Une reconnaissance du travail qui a été réalisé par tous les bénévoles de l'association : danseurs/ses, chanteurs/ses, musiciens, technicienne...

Bureau :

Présidente : Florence Lucas

Vice-président : Damien Guého

Trésoriers : Stéphanie Gledel et Bertrand Le Cunff

Secrétaires : Sylvie Ars et Nathalie Le Cunff

Il est toujours possible de nous rejoindre pour cette belle aventure en tant que figurants, danseurs, chanteurs, musiciens... (Adultes, adolescents et enfants).

Répétitions selon un calendrier établi à l'avance, le vendredi soir ou le dimanche, mais pas toutes les semaines.

Contact : 06 67 17 94 92

cc.talouztal@gmail.com





